



Stage : Critiquer la démocratie pour l'instituer ? (24-27 ou 27-30 août 2017)

Partie I	Approche philosophique du concept de démocratie	
	A : Démocratie vs dictature : régime rendant possible le renvoi d'un gouvernement sans violence : Popper	pp 2-3
	B : Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple : contrat social, volonté générale : Rousseau	pp 4-5
Partie II	Vivons-nous vraiment en démocratie ?	
	<i>Hervé Kempf : critique de l'oligarchie contemporaine</i>	pp 6-10
Partie III	Faut-il revivifier les antagonismes politiques ?	
	<i>Chantal Mouffe : une approche politique de la démocratie</i>	pp 11-16
Partie IV	Faut-il choisir autrement nos représentants ?	
	<i>David Van Reybrouck : une critique du système électif</i>	pp 17-27
Partie V	Hors de la démocratie, point de politique !	
	<i>Jacques Rancière : la démocratie comme essence du politique</i>	pp 28-32
Partie VI	Textes complémentaires	
	1 Régimes démocratique, oligarchique, monarchique (<i>Hérodote</i>)	pp 33-34
	2 Programme du Conseil national de la Résistance	pp 34-38
	3 Théorie et mise en application en Grande Bretagne de la Troisième voie (<i>C. Mouffe</i>)	pp 39-41

Partie I Approche philosophique du concept de démocratie

A : Démocratie vs dictature : régime rendant possible le renvoi d'un gouvernement sans violence : Popper

« Un pays est démocratique lorsqu'il accorde à sa population le droit de choisir son propre gouvernement par le biais d'élections périodiques, à bulletin secret et dans un système pluraliste, sur la base d'un suffrage universel et égalitaire pour toute la population adulte »
Fukuyama, *La fin de l'Histoire*

Karl Popper

Platon fut le premier théoricien à produire un système à partir des distinctions entre ce qu'il tenait comme les principales formes de l'État-cité. Il distinguait selon le nombre des dirigeants: 1) la monarchie, le gouvernement d'un seul homme bon, et la tyrannie qui en est la forme altérée; 2) l'aristocratie, le gouvernement d'un petit nombre d'hommes bons, et l'oligarchie qui en est la forme altérée; 3) la démocratie, le gouvernement du grand nombre, du peuple entier. La démocratie ne présente pas deux formes, car, le peuple ne constituant qu'une masse, elle est en elle-même altérée. [...]

Dans *la Société ouverte et ses ennemis* je suggérais qu'une question entièrement neuve doit être reconnue comme la question de fond d'une théorie politique rationnelle. Je l'énoncerai ainsi: «Quelle constitution doit-on donner à l'État qui permette de se débarrasser des mauvais dirigeants sans effusion de sang, et sans violence?»

C'est là, contrairement à l'ancienne question, un problème strictement pratique, presque technique. Les soi-disant démocraties modernes fournissent de bons exemples de réponses pratiques à ce problème. Elles ont, en effet, adopté la solution la plus simple (même si elles n'ont pas été consciemment conçues en fonction de ce problème) à savoir qu'un gouvernement peut être renversé par un vote majoritaire. Comment peut-on éviter les situations où un mauvais gouvernement cause trop de dommages? Dire que la meilleure solution connue de nous est une constitution qui permet à un vote majoritaire de renvoyer un gouvernement, ce n'est pas dire qu'un vote majoritaire a toujours raison, c'est dire seulement que cette procédure très imparfaite est la meilleure que l'on ait inventée jusqu'ici. Winston Churchill l'a dit en plaisantant: la démocratie est la pire forme de gouvernement à l'exception de toutes les autres.

Quiconque a vécu sous un autre régime - c'est-à-dire sous une dictature qui ne peut prendre fin que dans le sang - sait qu'il vaut la peine de lutter, et, à mon avis, de mourir pour la démocratie, aussi imparfaite soit-elle. J'exprime là mon opinion et considérerais comme un tort de tenter d'en convaincre les autres. Nous pouvons fonder notre théorie sur le fait que nous sommes confrontés à une seule alternative : ou la dictature, ou une forme de démocratie. Aussi, ne fondons-nous pas notre choix sur les bienfaits de la démocratie, dont on peut douter, mais uniquement sur les méfaits de la dictature, qui sont certains. Non seulement parce qu'un dictateur est enclin à abuser de son pouvoir, mais parce qu'un dictateur, aussi bienveillant soit-il, dépossédera tous les autres de leurs responsabilités, et partant de leurs droits et de leurs devoirs d'hommes. C'est une raison suffisante pour se décider en faveur de la démocratie – c'est-à-dire de l'autorité de la loi qui rend possible de renvoyer un gouvernement.

K Popper extraits de *Contre la proportionnelle* article paru dans *The Economist* le 23 avril 1988

On peut concevoir une théorie du contrôle démocratique qui ne se prête pas au paradoxe de la liberté. Celle à laquelle je songe ne découle pas de l'idée que le gouvernement de la majorité est intrinsèquement bon ou juste, mais de l'idée que la tyrannie est mauvaise ; elle repose sur la décision de l'éviter ou d'y résister. Il existe deux types de gouvernements : ceux dont on peut se débarrasser sans effusion de sang — par des élections générales, par exemple — parce que les institutions en fournissent les moyens, et que les traditions font que ces institutions ne peuvent être facilement supprimées par les hommes au pouvoir ; et ceux dont les gouvernés ne peuvent se débarrasser que par une révolution victorieuse — impossible dans la majorité des cas.

La théorie démocratique consiste simplement, face à la méfiance générale qu'inspire traditionnellement la tyrannie, à considérer les diverses méthodes égalitaires de contrôle démocratique — élections générales et gouvernement représentatif, par exemple — comme des garanties éprouvées et

raisonnablement efficaces, mais néanmoins susceptibles d'être améliorées et même de fournir certains moyens de cette amélioration.

Karl Popper : *La société ouverte et ses ennemis*. Seuil 1978 p.106

Je n'ignore rien des difficultés et des dangers inhérents à la démocratie, mais je n'en pense pas moins qu'elle est notre seul espoir. Bien des exemples montrent que cet espoir n'est pas vain. Nos démocraties occidentales sont loin d'être parfaites ; mais elles sont encore ce qu'on a institué de mieux et aucune société n'est ni ne sera jamais parfaite. Certaines sont non seulement meilleures que d'autres, mais peuvent être améliorées grâce à la critique rationnelle et à l'esprit humanitaire.

Certes, on peut toujours vilipender cette construction encore inachevée ; mais ce faisant, on ouvre les portes à la violence et à l'inhumanité.

K Popper *idem* Préface

B : Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple : contrat social, volonté générale : Rousseau

Constitution française du 4 octobre 1958

Article 2

La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ».

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Article 3.

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret.

Sont électeurs, dans les conditions déterminées par la loi, tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques.

Rousseau : Du Contrat Social

"Trouver une forme d'association qui défende et protège de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle chacun s'unissant à tous n'obéisse pourtant qu'à lui-même et reste aussi libre qu'auparavant." Tel est le problème fondamental dont le contrat social donne la solution.

Les clauses de ce contrat sont tellement déterminées par la nature de l'acte que la moindre modification les rendrait vaines et de nul effet ; en sorte que, bien qu'elles n'aient peut-être jamais été formellement énoncées, elles sont partout les mêmes, partout tacitement admises et reconnues; jusqu'à ce que, le pacte social étant violé, chacun rentre alors dans ses premiers droits et reprenne sa liberté naturelle, en perdant la liberté conventionnelle pour laquelle il y renonça.

Ces clauses bien entendues se réduisent toutes à une seule, savoir l'aliénation totale de chaque associé avec tous ses droits à toute la communauté. Car, premièrement, chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous, et la condition étant égale pour tous, nul n'a intérêt de la rendre onéreuse aux autres. De plus, l'aliénation se faisant sans réserve, l'union est aussi parfaite qu'elle peut l'être et nul associé n'a plus rien à réclamer : car s'il restait quelques droits aux particuliers, comme il n'y aurait aucun supérieur commun qui pût prononcer entre eux et le public, chacun étant en quelque point son propre juge prétendrait bientôt l'être en tous, l'état de nature subsisterait et l'association deviendrait nécessairement tyrannique ou vaine.

Enfin, chacun se donnant à tous ne se donne à personne, et comme il n'y a pas un associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de tout ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a.

Si donc on écarte du pacte social ce qui n'est pas de son essence, on trouvera qu'il se réduit aux termes suivants : Chacun de nous met en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême direction de la volonté générale; et nous recevons en corps chaque membre comme partie indivisible du tout. [...]

Contrat social I, 6

La première et la plus importante conséquence des principes ci-devant établis est que la volonté générale peut seule diriger les forces de l'État selon la fin de son institution, qui est le bien commun : car si l'opposition des intérêts particuliers a rendu nécessaire l'établissement des sociétés, c'est l'accord de ces mêmes intérêts qui l'a rendu possible. C'est ce qu'il y a de commun dans ces différents intérêts qui forme le lien social, et s'il n'y avait pas quelque point dans lequel tous les intérêts s'accordent, nulle société ne saurait exister. Or c'est uniquement sur cet intérêt commun que la société doit être gouvernée.

Je dis donc que la souveraineté n'étant que l'exercice de la volonté générale ne peut jamais s'aliéner, et que le souverain, qui n'est qu'un être collectif, ne peut être représenté que par lui-même ; le pouvoir peut bien se transmettre, mais non pas la volonté. [...] Si donc le peuple promet simplement d'obéir, il se dissout par cet acte, il perd sa qualité de peuple ; à l'instant qu'il y a un maître il n'y a plus de Souverain, et dès lors le corps politique est détruit.

Contrat social II,1

La Souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée ; elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté ne se représente point : elle est la même, ou elle est autre ; il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants, ils ne sont que ses commissaires ; ils ne peuvent rien conclure définitivement. Toute loi que le Peuple en personne n'a pas ratifiée est nulle ; ce n'est point une loi.

Contrat social III, 15

Il s'ensuit de ce qui précède que la volonté générale est toujours droite et tend toujours à l'utilité publique : mais il ne s'ensuit pas que les délibérations du peuple aient toujours la même rectitude. On veut toujours son bien, mais on ne le voit pas toujours : Jamais on ne corrompt le peuple, mais souvent on le trompe, et c'est alors seulement qu'il paraît vouloir ce qui est mal. Si, quand le peuple suffisamment informé délibère, les Citoyens n'avaient aucune communication entre eux, du grand nombre de petites différences résulterait toujours la volonté générale, et la délibération serait toujours bonne. Mais quand il se fait des brigues, des associations partielles aux dépens de la grande, la volonté de chacune de ces associations devient générale par rapport à ses membres, et particulière par rapport à l'État ; on peut dire alors qu'il n'y a plus autant de votants que d'hommes, mais seulement autant que d'associations. Les différences deviennent moins nombreuses et donnent un résultat moins général. Enfin quand une de ces associations est si grande qu'elle l'emporte sur toutes les autres, vous n'avez plus pour résultat une somme de petites différences, mais une différence unique ; alors il n'y a plus de volonté générale, et l'avis qui l'emporte n'est qu'un avis particulier. Il importe donc pour avoir bien l'énoncé de la volonté générale qu'il n'y ait pas de société partielle dans l'État et que chaque Citoyen n'opine que d'après lui. [...]

Contrat social II,3

[...] Hors ce contrat primitif, la voix du plus grand nombre oblige toujours tous les autres ; c'est une suite du contrat même. Mais on demande comment un homme peut être libre, et forcé de se conformer à des volontés qui ne sont pas les siennes. Comment les opposants sont-ils libres et soumis à des lois auxquelles ils n'ont pas consenti ?

Je réponds que la question est mal posée. Le Citoyen consent à toutes les lois, même à celles qu'on passe malgré lui, et même à celles qui le punissent quand il ose en violer quelqu'une. La volonté constante de tous les membres de l'État est la volonté générale ; c'est par elle qu'ils sont citoyens et libres. Quand on propose une loi dans l'assemblée du Peuple, ce qu'on leur demande n'est pas précisément s'ils approuvent la proposition ou s'ils la rejettent, mais si elle est conforme ou non à la volonté générale qui est la leur ; chacun en donnant son suffrage dit son avis là-dessus, et du calcul des voix se tire la déclaration de la volonté générale. Quand donc l'avis contraire au mien l'emporte, cela ne prouve autre chose sinon que je m'étais trompé, et que ce que j'estimais être la volonté générale ne l'était pas. Si mon avis particulier l'eut emporté, j'aurais fait autre chose que ce que j'avais voulu, c'est alors que je n'aurais pas été libre. [...]

Contrat social IV,2

J'appelle donc République tout État régi par des lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être : car alors seulement l'intérêt public gouverne, et la chose publique est quelque chose. Tout Gouvernement légitime est républicain [...]

Les lois ne sont proprement que les conditions de l'association civile. Le Peuple soumis aux lois en doit être l'auteur ; il n'appartient qu'à ceux qui s'associent de régler les conditions de la société : mais comment les régleront-ils ?

Contrat social II,6

Si l'on recherche en quoi consiste précisément le plus grand bien de tous, qui doit être la fin de tout système de législation, on trouvera qu'il se réduit à ces deux objets principaux, la liberté, et l'égalité. La liberté, parce que toute dépendance particulière est autant de force ôtée au corps de l'État ; l'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle.

Contrat social II,11

Celui qui fait la loi sait mieux que personne comment elle doit être exécutée et interprétée. Il semble donc qu'on ne saurait avoir une meilleure constitution que celle où le pouvoir exécutif est joint au législatif. Mais c'est cela même qui rend ce Gouvernement insuffisant à certains égards, parce que les choses qui doivent être distinguées ne le sont pas, et que le Prince et le Souverain n'étant que la même personne, ne forment, pour ainsi dire, qu'un Gouvernement sans Gouvernement.

Il n'est pas bon que celui qui fait les lois les exécute, ni que le corps du peuple détourne son attention des vues générales, pour les donner aux objets particuliers. Rien n'est plus dangereux que l'influence des intérêts privés dans les affaires publiques, et l'abus des lois par le Gouvernement est un mal moindre que la corruption du Législateur, suite infaillible des vues particulières. Alors l'État étant altéré dans sa substance, toute réforme devient impossible. Un peuple qui n'abuserait jamais du Gouvernement n'abuserait pas non plus de l'indépendance ; un peuple qui gouvernerait toujours bien n'aurait pas besoin d'être gouverné.

A prendre le terme dans la rigueur de l'acception, il n'a jamais existé de véritable Démocratie, et il n'en existera jamais. Il est contre l'ordre naturel que le grand nombre gouverne et que le petit soit gouverné. On ne peut imaginer que le peuple reste incessamment assemblé pour vaquer aux affaires publiques, et l'on voit aisément qu'il ne saurait établir pour cela des commissions sans que la forme de l'administration change.

Contrat social III,4

A l'égard des élections du Prince et des Magistrats, qui sont, comme je l'ai dit, des actes complexes, il y a deux voies pour y procéder ; savoir, le choix et le sort. L'une et l'autre ont été employées en diverses Républiques, et l'on voit encore actuellement un mélange très compliqué des deux dans l'élection du Doge de Venise.

Le suffrage par le sort, dit Montesquieu, est de la nature de la Démocratie. J'en conviens, mais comment cela ? Le sort, continue-t-il, est une façon d'élire qui n'afflige personne ; il laisse à chaque Citoyen une espérance raisonnable de servir la patrie. Ce ne sont pas là des raisons.

Si l'on fait attention que l'élection des chefs est une fonction du Gouvernement et non de la Souveraineté, on verra pourquoi la voie du sort est plus dans la nature de la Démocratie, où l'administration est d'autant meilleure que les actes en sont moins multipliés.

Dans toute véritable Démocratie la magistrature n'est pas un avantage mais une charge onéreuse, qu'on ne peut justement imposer à un particulier plutôt qu'à un autre. La loi seule peut imposer cette charge à celui sur qui le sort tombera. Car alors la condition étant égale pour tous, et le choix ne dépendant d'aucune volonté humaine, il n'y a point d'application particulière qui altère l'universalité de la loi.

Contrat social IV,3

Partie II Vivons-nous vraiment en démocratie ? Hervé Kempf : critique de l'oligarchie contemporaine

Textes tirés de *L'oligarchie ça suffit, vive la démocratie* Seuil 2011

Accroche

Certains écologistes doutent de la sagesse du peuple et, plutôt que la démocratie, recommandent un pouvoir autoritaire. Mais ils commettent une erreur fondamentale : ils croient que nous sommes en démocratie. [...] Il est de l'intérêt des puissants de faire croire au peuple qu'il est en démocratie. Mais on ne peut pas comprendre le moment présent si l'on n'explore pas la réalité soigneusement occultée : nous sommes en oligarchie, ou sur la voie de l'oligarchie. p.9

« L'oligarchie, ce n'est pas la dictature, c'est le gouvernement par le petit nombre des puissants. » p.35

Analysant l'incapacité des dirigeants chinois à bien comprendre l'Occident, un universitaire explique qu'ils « ne comprennent rien à la technologie du pouvoir démocratique qui permet aux classes dirigeantes de contrôler le peuple au nom de la légitimité populaire ». J-L Rocca Le Monde 27 03 2010, p 16- 17

Sommes-nous en démocratie – un régime où le peuple gouverne, ses représentants mettant en œuvre la volonté populaire ? Où vivons-nous dans une apparence de démocratie ? Dans une oligarchie travestie en démocratie ? Une oligarchie, c'est à dire un régime où un petit nombre, une étroite couche dirigeante, discute et adopte en son sein les décisions qu'il lui paraît nécessaire de prendre ? p.27

On sent bien que la démocratie va mal. [...] Cependant on ratiocine, on soupèse, on tergiverse, on entoure le malade de myriades de qualificatifs, supposés définir le symptôme ou le remède : la démocratie serait-elle d'« opinion », d'« influence », « participative », « médiatique », « d'action », « d'élection », doit-elle être « sociale », voire « adulte » ? Les savants ne savent pas et pataugent. Parce qu'ils renâclent à formuler l'hypothèse qui s'impose : nous ne sommes plus en démocratie. p.29

Les livres sur la démocratie se comptent par centaines [...] Mais d'études politiques sur l'oligarchie, point. [...] Résultat : on ne sait pas penser le monde dans lequel nous vivons. P .33

« Même si les élections existent et peuvent changer les gouvernements, le débat électoral est un spectacle soigneusement contrôlé et géré par des équipes rivales de professionnels experts dans les techniques de persuasion. Le débat porte sur le petit nombre de dossiers sélectionnés par ces équipes. La masse des citoyens joue un rôle passif, voire apathique, en ne réagissant qu'aux signaux qui lui sont envoyés. Derrière le spectacle du jeu électoral, la politique réelle est définie en privé dans la négociation entre les gouvernements élus et les élites qui représentent de manière écrasante les intérêts des milieux d'affaires. »

Colin Crouch *Post-Democracy* Londres Polity 2004 p.4, pp 34-5

L'oligarchie ne se cache plus. Elle se réunit de moins en moins discrètement, sûre de l'indifférence du public. La Trilatérale, créée en 1973 se réunit régulièrement. Elle compte 390 membres, « des leaders distingués du monde des affaires, des médias, des universités, de la politique, des syndicats et d'autres ONG ». p.36

Le groupe Bildeberg est né en 1952, afin de rapprocher les élites américano-européennes en temps de guerre froide. Ce club a dessiné la mise en œuvre pratique de l'idéologie capitaliste que ses membres, fort influents, ont contribué à implanter. pp.37-8

Le cercle le plus fameux de l'oligarchie mondiale est le Forum économique mondial, qui se tient chaque année à Davos, en Suisse. Créé en 1971 et conçu comme un symposium de management, l'organisation a pris son nom actuel, et une vocation beaucoup plus politique, à partir de 1987. Près de 2500 personnes s'y retrouvent chaque hiver, en janvier, «sur invitation seulement », la moitié étant des hommes d'affaires. p.38

« Les hommes et les femmes de Davos voient le monde comme un marché vaste et interconnecté dans lequel les firmes multinationales cherchent l'endroit le plus avantageux pour acheter, produire et vendre leurs biens et leurs services ». Peter Gumbel Time 23 01 2005, p.39

La classe dirigeante se retrouve aussi à domicile, dans des cercles plus intimes, plus réguliers, où l'ajustement des intérêts et des opinions se fait au quotidien. A Paris, responsables politiques et figures médiatiques côtoient régulièrement leurs pairs du monde des affaires au Siècle, à l'Interallié, au Saint James, au Racing Club de France, etc. p.39

« Le capitalisme français reste une affaire très oligarchique », écrit Le Monde (12 janvier 2010) dans un éclair de lucidité, en observant que 98 personnes détiennent 43 % des droits de vote dans les 40 premières entreprises du pays. Le journal relève que « les patrons des groupes sont encore majoritairement issus des grands corps d'État » : la transformation des hauts fonctionnaires en maîtres du capitalisme est un signe très sûr de la formation d'un système oligarchique. p.40

Fondements, ressorts de l'oligarchie

L'oligarchie capitaliste est guidée par deux valeurs : l'argent et le marché. p.47

L'oligarchie place son profit au dessus de l'intérêt général. Dans la réalité que nous vivons, les « meilleurs » sont les plus égoïstes, les plus indifférents au sort commun, les plus oublieux de la question écologique. [...] Les puissants ne sont pas les meilleurs, et ils ne gouvernent pas en vue du bien de tous, mais de leur propre but qui est, dans le capitalisme finissant, une accumulation sans limite de richesses et de prestige ostentatoire. p.46

Cette déchéance morale découle de la philosophie même du capitalisme. Selon celle-ci la morale de l'individu animé par la recherche exclusive de son intérêt est indifférente, parce que c'est la rencontre des myriades d'intérêts particuliers qui, sur le marché, est censée conduire à l'harmonie comme par magie. Il n'y a pas véritablement de bien social, ou d'intérêt général, hormis l'extension du marché et son bon fonctionnement. C'est lui qui assurera le bien-être général, dont l'agent économique n'a en vérité pas à se préoccuper. pp.46-7

En démocratie, le clivage fondamental sépare le domaine public, qui concerne l'intérêt général, et le domaine privé, relatif aux intérêts privés, au demeurant légitimes dès lors que leur poursuite ne nuit pas au bien commun. Mais cela n'a pas de sens en oligarchie : la coupure est ici horizontale, elle se situe entre les membres du sommet de la pyramide, qui occupent des fonctions de direction dans ses différentes spécificités et le corps social, conditionné pour considérer cette coupure, sinon comme légitime, du moins comme inévitable. p.51

La racine du pouvoir des oligarques est leur prétention à être plus compétents que le peuple. Illustration par un oligarque expert en manipulations : « Prétendre qu'il n'y a pas de légitimité intellectuelle, que tous les citoyens sont des experts et que tout le monde est égal face aux enjeux majeurs, quelle absurdité ! » (Alain Minc in *Les Echos* 8 janvier 2008). Eh bien justement, la démocratie repose sur le fait que nous sommes égaux en capacité de jugement face aux enjeux majeurs : l'essentiel de la théorie de la démocratie dans la Grèce antique, résume l'historien Moses Finley, c'est que « tous les hommes possèdent la *politikè technè*, l'art du jugement politique, sans lequel il ne peut y avoir de société civilisée ». (*Démocratie antique, démocratie moderne* Paris Payot et Rivages 2003 p.75) p.148

Amartya Sen observe que « la politique de la démocratie donne aux citoyens une chance d'apprendre les uns des autres ». (*La Démocratie des autres* Paris Rivages 2006 p 71) Oui nous pouvons apprendre les uns des autres, par la conversation sur les grands enjeux, ceux que les oligarques ne veulent pas discuter, parce que ce qui les intéresse n'est pas d'abord le bien public, mais la préservation de leur bien acquis sur le dos des autres. Dans tous les exemples de démocratie vivante que nous connaissons, le coeur de la vie politique n'est pas l'élection, mais la délibération, par laquelle « nous apprenons les uns des autres ». pp.148-9

Si des hauts fonctionnaires s'enrichissent dans les entreprises qu'ils ont surveillées depuis leur position dans l'appareil d'État, comment des responsables politiques élus pourraient-ils rester sur l'Aventin de l'intérêt public ? p.59

Les cas avérés de corruption ne sont que l'écume de la marchandisation générale de la sphère publique. Il faut plonger sous la surface polluée pour découvrir deux des puissants courants qui ont orienté le capitalisme des trois dernières décennies : le poids devenu énorme des grandes entreprises – surtout financières – relativement aux États, et, en interaction avec ce phénomène, l'idéologie de la privatisation, qui facilite l'acceptation du transfert des bénéfices publics dans les coffres de l'oligarchie. p.61

Comme l'écrit James Galbraith « les membres de cette nouvelle classe ont décidé de s'emparer de l'État et de le gérer, non pour mettre en œuvre un projet idéologique, mais de la façon qui leur rapporte le plus d'argent, qui perturbe le moins leur pouvoir et qui leur offre le plus de chances d'être renfloués au cas où quelque chose tournerait mal. Bref, ils ont décidé d'agir en prédateurs vis-à-vis des institutions existantes. » (*L'État prédateur*, Paris Seuil 2009 p. 185) p.68

Si les puissants travaillent à mettre la justice à leur service, ils ont aussi, dans un tout autre domaine, réussi à faire juger les États par... des entreprises privées. Depuis une dizaine d'années, en effet, le sort économique des pays dépend des notes attribuées par des agences spécialisées : selon le verdict de celles-ci, les « marchés » achèteront ou non les titres de dette émis par les États. p.71

« L'argent gagne les élections » Center for Responsive Politics 5 novembre 2008 : Dans 93 % des cas, les représentants et les sénateurs élus aux élections de novembre 2008 [aux USA] étaient ceux qui avaient dépensé le plus d'argent pendant leur campagne. Le pourcentage était quasi identique en 2006 et en 2004. Coût moyen d'un siège à la Chambre des représentants, 1,1million de dollars ; au Sénat, 6,5 millions. Les plus riches l'emportent : élections et oligarchie peuvent aller de pair. p.78

Manipulation des hommes, publicité, contrôle des media, démocratie d'apparence

Dans plusieurs ouvrages, Walter Lippmann, journaliste politique influent dès les années 1920, développa la thèse selon laquelle les citoyens ne sont pas vraiment capables de comprendre les enjeux de la politique. « Le rôle du public ne consiste pas vraiment à exprimer des opinions, mais à s'aligner ou non derrière une opinion. Cela posé, il faut cesser de dire qu'un gouvernement démocratique peut être l'expression directe de la volonté du peuple ». La masse devrait donc s'en remettre à des « hommes responsables ». Et l'on pourrait envisager de gouverner le peuple par la « fabrication du consentement » en utilisant les méthodes psychologiques de manipulation. (*Public Opinion*, cité in *Edward Bernays et l'invention du « gouvernement invisible »* de N Baillargeon, Paris La Découverte 2007 p.16) [...]

On retrouverait chez Schumpeter cette idée que les citoyens sont incapables de saisir la complexité des problèmes dans une société moderne. C'est le motif fondamental par lequel les oligarques légitiment leur domination. pp.87-8

« La manipulation consciente et intelligente des opinions et des habitudes organisées des masses joue en rôle important dans une société démocratique. Ceux qui manipulent ce mécanisme social imperceptible forment un gouvernement invisible qui dirige véritablement le pays. » Telle est la première phrase de *Propaganda*, publié en 1928, maître ouvrage d'Edward Bernays, [neveu de Freud]. « La minorité a découvert qu'elle pouvait influencer la majorité dans le sens de ses intérêts. Il est désormais possible de modeler l'opinion des masses pour les convaincre d'engager leur force nouvellement acquise dans la direction voulue. » *Propaganda* p.31 [...]

L'art du maître de la propagande est de combiner « clichés, slogans ou images symbolisant tout un ensemble d'expériences » et résonnant « avec les ressorts classiques de l'émotion ». (id p.62 ; p.45)

Le raisonnement de Bernays et de Lippmann marque une rupture capitale par rapport à la conception de la société politique élaborée par les libéraux au XIX^e siècle : ceux-ci dans la foulée du siècle des Lumières, considéraient que l'homme était un individu rationnel, capable de juger lucidement des inconvénients et des avantages d'une transaction ou d'une situation, et d'opérer un choix correspondant à son intérêt véritable. Sur le marché comme en démocratie, la rencontre de ces intérêts individuels divers mais rationnels devait produire la meilleure solution.

Le nouveau courant issu de l'analyse de la psychologie collective contredit cette approche, en niant la rationalité du citoyen comme celle du consommateur. Emotions et inconscient dominant la formation du choix des individus, et en jouant sur cette gamme, il est possible d'orienter leur décision vers la solution souhaitée par les manipulateurs.

Ce tournant fondamental du libéralisme – ou plutôt du « néo-libéralisme » passant du citoyen rationnel au consommateur manipulé, ne sera jamais mis au jour par ses idéologues ultérieurs. L'essentiel est, en effet, que, sous les apparences de la démocratie réduite à l'élection, les « hommes responsables » gouvernent la masse sans que celle-ci ne doute du bon fonctionnement de la démocratie.

Les techniques de manipulation allaient d'abord être mises en œuvre dans le domaine économique. Un partenaire de Bernays, Paul Mazur expliqua : « Nous devons faire glisser les Américains d'une culture du besoin vers une culture du désir [...] Nous devons former une nouvelle mentalité. Les désirs de l'homme doivent l'emporter sur ses besoins. » (Cité par Al Gore, *The Assault of Reason* Penguin Press, 2007 p.94.

Il manquait à cette logique un instrument qui lui permette de s'épanouir pleinement. Ce serait la télévision. Avec son essor, dans les années 1960, le triptyque manipulation-publicité-télévision allait transformer la société politique dans le sens conçu par Bernays, Lippmann et Schumpeter : une démocratie des apparences. pp.88-90

Faut-il rappeler que les télévisions – et les principaux media écrits et radio – appartiennent à de grands groupes ? [...] Dans presque tous les pays occidentaux, les médias véritablement indépendants de quelque importance se comptent sur les doigts d'une seule main, de deux mains si on est optimiste. Et leur audience est le plus souvent marginale par rapport à la puissance des grands médias.

Quant aux journalistes eux-mêmes, il est bien rare qu'arrivés à un certain degré de responsabilité, ils ne trouvent plus agréable de manger dans la main des puissants que d'exercer une saine alacrité critique. [...]

On n'en finirait pas de faire l'inventaire des connivences assumées ou passives par lesquelles les journalistes abdiquent leur indépendance d'esprit – à moins, tout simplement, qu'ils assument sans état d'âme les valeurs de l'oligarchie qu'ils servent ou à laquelle ils appartiennent. pp.98-100

Il ne suffit pas à l'oligarchie de contrôler la majorité des médias et la bonne parole qu'ils délivrent. Il faut aussi effrayer les journalistes qui font encore leur travail. pp.105

Le TINA – « *there is no alternative* » – de Margaret Thatcher s'est durablement incrusté dans les esprits et se décline sous de multiples modes : il n'y a pas d'autre solution que le capitalisme puisque le communisme a été vaincu ; nous sommes en démocratie puisque nous ne sommes pas en dictature ; la croissance est indispensable, sinon le chômage augmentera encore ; critiquer les inégalités est populiste ; on ne peut taxer les hyper-riches, puisqu'ils s'enfuiraient ailleurs etc. Les griots des oligarques babillent en permanence ce discours d'impuissance. pp.108-9

Capitalisme, valeurs et classes sociales.

Le succès massif, brillant, incontestable du capitalisme depuis 1980 a été de généraliser à un point jamais vu le repli sur soi, le déni du collectif, le mépris de la coopération, la concurrence ostentatoire. p.109

La course à la supériorité symbolique a pris le pas sur la lutte de classes, l'aliénation par les objets a remplacé l'aliénation par l'exploitation, le théoricien de la rivalité ostentatoire, Thorstein Veblen, est devenu plus pertinent que Karl Marx. p112

L'évidence de l'inégalité planétaire finit par s'imposer au regard de tous, et les habitants des sociétés occidentales, même grugés par l'oligarchie, se savent des privilégiés, ce qui crée une solidarité paradoxale avec la classe dirigeante qui profite cyniquement de la fragilité générale. [...] « On peut appeler classes dominantes l'ensemble hétérogène des individus dont le niveau de vie ne peut pas, sur un territoire déterminé, être universalisé [...] Cela signifie simplement que ces classes sont, par définition, objectivement intéressées au maintien du système de domination politique, économique et culturel qui assure en leur faveur le partage des richesses existantes. » Jean-Claude Michéa *Orwell éducateur* Paris Climats 2003 p.157

De plus en plus nombreux sont ceux qui s'abstiennent aux élections.[...] Même si l'abstention n'exprime pas tant le rejet du politique que le refus d'un jeu biaisé, le paradoxe est qu'elle renforce le caractère oligarchique du régime : les plus pauvres, les ouvriers et les jeunes s'abstiennent davantage que les autres, si bien que les couches supérieures et les électeurs âgés pèsent davantage dans le choix des représentants, qui accordent donc encore plus d'attention à leurs desiderata. pp.115-6

Les classes populaires, dépourvues de porte-voix politique et sans conscience collective, semblent marginalisées, et vouées à exprimer leur frustration dans des révoltes qui justifieront un accroissement de la répression policière. Quant aux classes moyennes, elles se rendent compte qu'elles ont été bernées : après que, depuis quelques années, on a pris conscience de l'inégalité profonde qui caractérise les pays

occidentaux, on découvre peu à peu que la démocratie n'est plus que le manteau jeté sur la volonté inflexible de l'oligarchie. p.116

Oligarchie et évolution de la société

« En France, observe Eric Hazan, l'oligarchie régnante a fait voter par des parlements librement élus une série de lois qui s'empilent depuis plus de vingt ans pour former un mille-feuille répressif comme on n'en avait pas vu depuis le Second Empire » (*Une oppression silencieuse* Témoignage chrétien 29 octobre 2009)
« L'objectif véritable en France n'est pas la sécurité, mais d'habituer le citoyen à être surveillé » [...] « Une bonne moitié du programme présidentiel de JM Le Pen en 2002 est depuis passée au *Journal Officiel* » estime JP Dubois, président de la Ligue des droits de l'homme : généralisation de la vidéosurveillance, multiplication des fichiers informatiques, criminalisation des migrants, fichage ADN, extension des pouvoirs de la police, chasse aux étrangers sans papiers et aux Roms, asservissement de la justice, privatisation des prisons. (*Le Monde* 10 février 2010) pp.142-3

« Il s'agit de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance », proclame un dirigeant du patronat, Denis Kessler (in *Challenges* 4 octobre 2007). Que proposait ce programme élaboré au sortir du cauchemar nazi ?

- « La pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ; la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères [...] ;
- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie [...] ;
- le retour à la nation des grands moyens de production, fruits du travail commun des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques [...] ;
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État. » pp.149-50

Conclusion

La question centrale de notre situation politique reste celle-ci : sommes-nous en phase de démocratie dégénérée ou déjà en régime oligarchique ? La passivité du corps social semble justifier la réponse pessimiste. Les oligarques auraient ainsi gagné, gouvernant une masse informe de sujets distraits de leur sort par une télévision insipide, hypnotisés par des événements sportifs ininterrompus, soulagés des trop grandes détresses par des allocations de survie reçues comme un geste de charité. pp.107-8

Aux contradicteurs de démontrer que la démocratie est aujourd'hui vigoureuse, que les médias sont libres des intérêts financiers, que les politiques portent les intérêts du peuple et non ceux du capital, que les lobbies n'influencent pas en coulisse les décisions, que la publicité ne conditionne pas la culture collective... p.132

Partie III Faut-il revivifier les antagonismes politiques ? Chantal Mouffe : une approche politique de la démocratie

Textes tirés de *L'illusion du consensus 2005* (Albin Michel 2016), *Politique et agonisme* in « Rue Descartes » 2010, *La fin du politique et le défi du populisme de droite* Revue du Mauss 2002/2

Introduction

« En toute cité, on trouve deux dispositions d'esprit opposées : le peuple ne désire ni être commandé ni être opprimé par les Grands et les Grands désirent commander et opprimer le peuple. » (Machiavel Le Prince chap IX) Ce qui caractérise la perspective post-politique c'est l'idée que nous serions entrés dans une nouvelle ère où cet antagonisme potentiel aurait disparu. C'est précisément pourquoi elle peut mettre en péril l'avenir d'une politique démocratique.

Chantal Mouffe *L'illusion du consensus 2005* (Albin Michel 2016) (IC) Introduction (7-15) p.15

J'entends contester dans ce livre [*L'illusion du consensus*] la vision « post-politique » qui imprègne le « sens commun » dans la plupart des sociétés occidentales : [... selon laquelle :] Le « monde libre » a triomphé du communisme et, les identités collectives s'affaiblissant, un « monde sans ennemis » devient possible. Les conflits partisans sont choses du passé ; on peut à présent atteindre un consensus à travers le dialogue. La mondialisation et l'universalisation de la démocratie libérale donnent tout lieu de croire en un futur cosmopolitique qui apportera paix et prospérité et permettra de faire respecter les droits de l'homme partout dans le monde. pp.7-8

Les concepts aujourd'hui très en vogue de « démocratie non-partisane », de « démocratie dialogique », de « bonne gouvernance », de « société civile mondiale », de « souveraineté cosmopolitique », ou de « démocratie absolue » – pour n'en citer que quelques-uns – ont en commun une vision anti-politique qui nie la dimension antagonistique du politique. Il s'agit chaque fois de créer un monde « par-delà la droite et la gauche », « par-delà l'hégémonie », « par-delà la souveraineté » et « par-delà l'antagonisme ». p.8

Peu de tentatives ont été faites pour développer le projet démocratique à partir d'une anthropologie qui reconnaisse l'ambivalence de la sociabilité humaine et le fait que la réciprocité et l'hostilité sont indissociables. [...] Les enseignements de la psychanalyse concernant l'impossibilité d'éradiquer l'antagonisme n'ont pas encore été assimilés. p.10

J'insisterai sur les conséquences, pour une politique démocratique, du déni du « politique » au sens où je le définis. Je montrerai comment l'approche consensualiste, plutôt que de créer les conditions d'une société réconciliée, conduit à l'émergence d'antagonismes qu'une perspective "agonistique", au contraire, en donnant aux conflits une forme légitime d'expression aurait permis d'éviter. p.11

Je considère que lorsque ne sont plus mis à disposition les canaux permettant aux conflits de prendre une forme « agonistique », ces conflits tendent à s'affirmer sur un mode antagonistique. Dès lors que la confrontation nous/eux n'est plus présentée comme une confrontation politique entre « adversaires » mais comme une opposition morale entre le bien et le mal, l'opposant ne présente plus qu'un ennemi à détruire et cela compromet la possibilité d'un traitement agonistique des conflits. D'où l'émergence aujourd'hui d'antagonismes qui mettent en cause les bases mêmes de l'ordre existant. p.13

Une autre thèse centrale de ce livre [*L'illusion du consensus*] concerne la nature des identités collectives qui sont toujours impliquées dans la distinction nous/eux. Ces identités jouent un rôle crucial en politique ; la tâche d'une politique démocratique n'est pas de les défaire à travers le consensus mais de les construire de telle sorte qu'elles dynamisent le débat démocratique. L'erreur du rationalisme libéral est d'ignorer la dimension affective que mobilisent ces identifications collectives et d'imaginer que les « passions » prétendument archaïques sont vouées à disparaître avec la montée de l'individualisme et les progrès de la rationalité. Cela explique pourquoi la théorie de la démocratie est si mal outillée pour comprendre la nature des mouvements politiques de « masse » ou des phénomènes comme le nationalisme. p.14

Le politique et la politique

J'ai proposé de distinguer entre le politique, lié à la dimension d'antagonisme qui existe dans les rapports humains – antagonisme qui se manifeste sous forme politique dans la construction du rapport ami/ennemi et qui peut émerger à partir d'une grande diversité de rapports sociaux – et la politique, qui, quant à elle, vise à établir un ordre, à organiser la coexistence humaine dans des conditions qui sont toujours conflictuelles car traversées par le politique. [...]

On peut en fait distinguer deux conceptions opposées de ce qui constitue la spécificité du politique. Il y a d'un côté ceux pour qui le politique fait référence à un espace de liberté et d'agir en commun et de l'autre ceux qui y voient le lieu du conflit et de l'antagonisme. C'est dans cette deuxième perspective que s'inscrit mon travail.

Politique et agonisme (PA) in « Rue Descartes » 2010/1 n° 67 pp18-24 p 18

Politique et antagonisme

Une des thèses principales que j'ai défendue dans mes travaux, c'est que les questions proprement politiques impliquent toujours des décisions qui exigent de faire un choix entre des alternatives qui sont indécidables d'un point de vue strictement rationnel. C'est là quelque chose que la théorie libérale ne peut pas admettre car elle envisage le pluralisme d'une manière inadéquate. Elle reconnaît que nous vivons dans un monde où coexistent une multiplicité de perspectives et de valeurs et elle accepte qu'il est impossible à chacun de nous de les adopter toutes, pour des raisons qu'elle croit empiriques ; néanmoins elle s'imagine que, mises ensemble, ces perspectives et ces valeurs constituent un tout harmonieux et non-conflictuel. C'est pourquoi ce type de pensée est incapable de rendre compte du caractère inéluctablement conflictuel du pluralisme, qui découle de l'impossibilité de réconcilier tous les points de vue, et c'est ce qui la conduit à nier le politique dans sa dimension antagoniste.

J'affirme pour ma part que c'est uniquement lorsqu'on prend en compte le politique dans sa dimension d'antagonisme que l'on peut saisir le défi que doit affronter la politique démocratique. La vie publique ne pourra jamais faire l'économie de l'antagonisme car elle concerne l'action publique et la formation d'identités collectives. Elle vise à constituer un nous dans un contexte de diversité et de conflit. Or pour constituer un nous, il faut le distinguer d'un eux. C'est pourquoi la question cruciale d'une politique démocratique n'est pas d'arriver à un consensus sans exclusion – ce qui reviendrait à la création d'un nous qui n'aurait pas comme corrélat un eux – mais de parvenir à établir la discrimination nous/eux d'une manière qui soit compatible avec le pluralisme.

Démocratie pluraliste (droite/gauche), antagonisme et agonisme, ennemi et adversaire

La spécificité de la démocratie moderne est de reconnaître et de légitimer le conflit et de refuser d'y mettre un terme en imposant un ordre autoritaire. Rompant avec la représentation symbolique de la société comme un corps organique [...], les sociétés démocratiques ne nient pas l'existence des conflits, mais offrent des institutions qui leur permettent de s'exprimer sous une forme adversariale. (IC) pp.48-9

Selon le modèle du « pluralisme agonistique » que j'ai élaboré [...] ce qui caractérise la démocratie pluraliste, c'est d'instaurer une distinction entre les catégories d'*ennemi* et d'*adversaire*. Cela signifie qu'à l'intérieur du nous qui constitue la communauté politique, l'opposant ne sera pas considéré comme un ennemi à abattre mais comme un adversaire dont l'existence est légitime. Ses idées seront combattues avec vigueur mais son droit à les défendre ne sera jamais mis en question. La catégorie de l'ennemi ne disparaît pas pour autant car elle continue à être pertinente par rapport à ceux qui mettent en question les principes mêmes de la démocratie pluraliste et qui, pour cette raison, ne peuvent pas faire partie de l'espace agonistique.

Une fois que l'on a ainsi distingué entre *antagonisme* (rapport *ami/ennemi*) et *agonisme* (rapport entre *adversaires*), on est en mesure de comprendre pourquoi l'affrontement agonistique, loin de représenter un danger pour la démocratie, est en réalité sa condition même d'existence. La démocratie ne peut certes survivre sans certaines formes de consensus – qui doivent porter sur l'adhésion aux valeurs éthico-politiques qui constituent ses principes de légitimité et sur les institutions dans lesquelles elles s'inscrivent – mais elle doit aussi permettre au conflit de s'exprimer et cela requiert que les citoyens aient vraiment la possibilité de choisir entre de réelles alternatives. (PA) p.18

Il n'est pas en notre pouvoir d'éliminer les conflits ni d'échapper à notre condition humaine, mais il est en notre pouvoir de créer les pratiques, les discours et les institutions qui permettront à ces conflits de prendre une forme agonistique. (IC) p.195

La démocratie nécessite un "consensus conflictuel" : consensus sur les valeurs éthico-politiques de liberté et d'égalité pour tous mais dissensus sur leur interprétation. Il faut par conséquent tracer une ligne de démarcation entre ceux qui rejettent complètement ces valeurs et ceux qui, tout en les acceptant, en défendent des interprétations opposées. (IC) p.182

Ce qui est en jeu dans l'opposition droite/gauche, ce n'est pas un contenu particulier [...] mais la reconnaissance de la division sociale et la légitimation du conflit. [...] Le contenu même de la droite et de la gauche peut varier, mais la ligne de scission doit demeurer, car sa disparition signifierait que la division sociale a été niée et que tout un ensemble de voix ont été passées sous silence. (IC) p.180

Suivant en cela Wittgenstein, j'affirme que notre allégeance aux valeurs et aux institutions démocratiques ne repose pas sur le fait qu'elles seraient rationnellement supérieures ; ces principes démocratiques libéraux ne peuvent être défendus qu'en tant qu'ils sont constitutifs de notre forme de vie. *Idem* p.183

Politique et hégémonie

Il est nécessaire à ce point d'introduire la catégorie d'*hégémonie* qui va nous permettre de rendre compte de la nature de la lutte agonistique. Pour appréhender le politique comme possibilité toujours présente de l'antagonisme, il est nécessaire de reconnaître l'absence d'un fondement ultime et l'indécidabilité qui imprègne tout ordre. C'est bien ce qu'on postule avec la catégorie d'*hégémonie* : toute société est le produit de pratiques qui visent à instituer un ordre dans un contexte de contingence. Tout ordre social est donc de nature hégémonique et son origine politique. Le social est ainsi constitué de pratiques hégémoniques sédimentées, c'est-à-dire de pratiques qui occultent les actes originaires de leur institution politique contingente et qui apparaissent comme si elles procédaient d'un ordre naturel. Cette perspective révèle que tout ordre résulte de l'articulation temporaire et précaire de pratiques contingentes. Les choses auraient toujours pu être différentes et tout ordre est instauré à travers l'exclusion d'autres possibilités. Il est toujours l'expression d'une structure particulière de relations de pouvoir, d'où son caractère politique. Tout ordre social qui, à un moment donné, est perçu comme étant « naturel », ainsi que le « sens commun » qui l'accompagne est en fait le résultat de pratiques hégémoniques sédimentées et n'est jamais la manifestation d'une objectivité qui serait extérieure aux pratiques à travers lesquelles il a été établi.

Ce qui est en jeu dans la lutte agonistique, c'est la configuration même des rapports de pouvoir qui structurent un ordre social et le type d'hégémonie qu'ils construisent. Il s'agit d'une confrontation entre des projets hégémoniques opposés qui ne peuvent jamais être réconciliés rationnellement. La dimension antagoniste est donc toujours présente mais elle est mise en scène à travers une confrontation dont les procédures sont acceptées par les adversaires. Le modèle agonistique que je propose reconnaît le caractère contingent des articulations hégémoniques qui déterminent la configuration spécifique d'une société à un moment donné et le fait qu'en tant que constructions pragmatiques et contingentes, elles peuvent toujours être désarticulées et transformées par la lutte agonistique. À la différence des modèles libéraux, une telle perspective agonistique tient compte du fait que tout ordre social est politiquement institué et que le terrain des interventions hégémoniques n'est jamais neutre car il est toujours le produit de pratiques hégémoniques antérieures. En ce qui concerne l'espace public, loin de l'envisager comme terrain privilégié pour la recherche du consensus, comme chez Habermas par exemple, mon approche agonistique le conçoit comme le champ de bataille où les projets hégémoniques s'affrontent, sans aucune possibilité de réconciliation finale. [...] (PA) pp.18-21

Outre les défauts de l'approche libérale, le principal obstacle à la mise en œuvre d'une politique agonistique vient de ce que, depuis l'effondrement du modèle soviétique, le néolibéralisme, qui prétend qu'il n'existe aucune alternative à l'ordre existant, exerce une hégémonie incontestée. Les partis sociaux-démocrates s'y sont résignés et au prétexte qu'il fallait se « moderniser », n'ont cessé de se déplacer vers la droite, allant jusqu'à se dire de « centre-gauche ». Au lieu de profiter de la crise du vieil ennemi communiste, la social-démocratie a été entraînée dans sa chute. (IC) pp.50-51

Politique et identifications collectives, affects et passions. Partis traditionnels et populisme de droite

La tendance dominante de la pensée libérale se caractérise par une approche rationaliste et individualiste qui empêche de reconnaître les identités collectives. Cette forme de libéralisme est incapable de cerner correctement le pluralisme du monde social, avec les conflits qu'entraîne ce pluralisme – conflits pour lesquels il ne saurait exister de solution rationnelle. Le pluralisme, tel que le comprend typiquement la pensée libérale, décrit un monde dans lequel il existe bien différentes perspectives et différentes valeurs, qu'en raison de limitations empiriques nous ne pourrions jamais adopter toutes, mais qui, mises ensemble, forment un ordre harmonieux, non conflictuel. (IC) pp.20-1

[...] On peut penser que c'est l'incapacité des partis traditionnels d'offrir des possibilités d'identification autour de véritables alternatives qui a préparé le terrain pour le populisme de droite. En effet, les partis populistes de droite sont souvent les seuls à mobiliser les passions et à essayer de créer des formes collectives d'identification. Contrairement à tous ceux qui croient que la politique peut être ramenée à des motivations purement individuelles, ils sont parfaitement conscients qu'elle consiste toujours dans la création d'un « Nous » opposé à un « Eux » et que cela implique la création d'identités collectives. D'où l'attraction de leur discours, car il fournit la possibilité de s'identifier autour de la notion de «peuple». *La fin du politique et le défi du populisme de droite Revue du Mauss 2002/2 n°20 pp.178-194 (DPD) p.189*

Si l'on ajoute à cela le fait que, sous la bannière de la « modernisation », les partis sociaux-démocrates se sont identifiés dans la plupart des pays plus ou moins exclusivement aux classes moyennes et qu'ils ont cessé de représenter les intérêts des couches populaires dont les demandes sont jugées «archaïques» ou «rétrogrades», il ne faut pas s'étonner du sentiment croissant d'aliénation de nombre de groupes sociaux qui se sentent exclus de l'exercice effectif de la citoyenneté par les élites « éclairées ». Dans un contexte où le discours dominant professe qu'il n'existe pas d'alternative à la forme néolibérale actuelle de la mondialisation, qu'il nous faut accepter ses lois et se soumettre à ses diktats, il n'est guère surprenant que de plus en plus de salariés soient disposés à prêter l'oreille à ceux qui affirment qu'au contraire, il existe des alternatives et qu'ils rendront au peuple son pouvoir de décision. Quand la politique démocratique ne parvient plus à organiser la discussion sur la manière d'organiser notre vie commune et qu'elle se borne à assurer les conditions d'un bon fonctionnement du marché, les conditions sont réunies pour que des démagogues talentueux expriment les frustrations populaires. (DPD) p.182

Il est grand temps d'admettre que le succès des partis populistes de droite tient majoritairement au fait qu'ils expriment, même de façon très problématique, de véritables demandes démocratiques que les partis traditionnels ne prennent pas en compte. (IC) p.107

Il faut comprendre que, dans une large mesure, le succès des partis populistes de droite est dû au fait qu'ils alimentent l'espoir et la conviction que les choses pourraient être différentes. Cet espoir est évidemment illusoire. Il repose sur des prémisses erronées et sur des mécanismes d'exclusion insupportables dans lesquels la xénophobie joue habituellement un rôle central. Mais dès lors que ces partis sont les seuls à offrir un débouché aux passions politiques, leur prétention à offrir une alternative devient de plus en plus séduisante. (DPD) p.182

En se limitant à des appels à la raison, à la modération et au consensus, les partis politiques démocratiques montrent qu'ils ne comprennent pas la logique du politique. Ils ne comprennent pas qu'il faut contrecarrer le populisme de droite en mobilisant les passions et les affects au profit de la démocratie. Ce qu'ils ne saisissent pas, c'est que la politique dans les sociétés démocratiques doit être en prise sur les désirs et les fantasmes. Plutôt que d'opposer l'intérêt au sentiment et la raison aux passions, ils devraient offrir des formes d'identité qui puissent concurrencer celles proposées par les populistes. Cela ne veut pas dire que la raison devrait disparaître de la politique mais que sa place devrait être repensée. Je suis convaincue que l'enjeu de cette entreprise n'est rien de moins que l'avenir de la démocratie. (DPD)pp.191-2

En construisant une opposition entre « le peuple » et l'establishment, le populisme de droite ne se borne pas à ébranler la pensée du consensus; il met également en lumière la superficialité de la perspective théorique dominante. En fait, s'il est vrai, comme nous le soutiendrons, que l'attrait du discours populiste de

droite est justement la conséquence de la croyance en la « fin du politique » qui prévaut aujourd'hui, l'incapacité de la plupart des théoriciens à expliquer ce qui se passe actuellement ne doit pas surprendre.

La thèse que je veux défendre est que le populisme de droite ne doit pas être vu comme l'effet d'un retour de l'archaïsme et des forces irrationnelles, comme un anachronisme qu'il conviendrait de combattre en ces temps d'identités «post-conventionnelles» par toujours plus de modernisation et de politique de la «troisième voie», mais qu'il est au contraire la résultante du consensus post-politique. C'est en réalité l'absence d'un débat démocratique effectif sur des alternatives possibles qui dans de nombreux pays a contribué au succès des partis politiques qui se présentent comme « la voix du peuple ». (DPD) pp.178-9

Les faiblesses de la conception libérale de la démocratie

Je suis convaincue que pour comprendre la séduction exercée par le discours populiste de droite, il est nécessaire de mettre en question les fondements rationalistes et individualistes des courants dominants de la théorie politique de la démocratie. Le refus de reconnaître la dimension d'antagonisme propre au politique et la difficulté concomitante à saisir le rôle des passions dans la constitution des identités politiques sont selon moi à la racine de l'incapacité de la théorie politique à comprendre le phénomène populiste.

Quoiqu'elles ne soient en rien nouvelles, bien entendu, ces limites de la théorie ont été renforcées par l'évolution récente des sociétés démocratiques libérales et par les effets du cadre idéologique dominant. Ce dernier présente deux composantes : la valorisation du marché libre d'une part, celle des droits de l'homme de l'autre. Ce qui est frappant, c'est que toute référence à la souveraineté populaire – qui constitue la colonne vertébrale de l'idéal démocratique – a à peu près disparu dans les définitions actuelles de la démocratie libérale. La souveraineté du peuple est désormais perçue, le plus souvent, comme une idée obsolète et comme un obstacle à la réalisation des droits de l'homme.

Ce à quoi nous assistons, en fait, c'est au triomphe d'une interprétation purement libérale de la nature de la démocratie moderne. [...] (DPD)p.179

Pour les libéraux, un gouvernement est légitime s'il protège la liberté individuelle et les droits humains ; pour les démocrates, la légitimité tient sa source de la souveraineté populaire. (IC) p.125

Plusieurs expressions ont été utilisées pour désigner le nouveau type de politeia (régime) issu de la révolution démocratique : démocratie libérale, démocratie représentative, démocratie parlementaire, démocratie pluraliste. Toutes ces expressions soulignent le fait que nous avons affaire à l'articulation de deux traditions différentes : la tradition libérale (avec la liberté individuelle et le pluralisme) et la tradition démocratique (qui insiste sur la souveraineté populaire et l'égalité). Cette articulation s'est formée au XIX e siècle avec l'alliance entre les forces libérales et démocratiques. [...]

Depuis, l'histoire des démocraties libérales a été caractérisée par un conflit parfois violent entre les forces sociales qui visaient à la suprématie d'une tradition ou d'une autre. Ce conflit, qui a été le moteur de l'évolution politique des sociétés occidentales, a connu des apaisements temporaires sous l'effet de l'hégémonie de l'une des forces en présence. Pendant longtemps, cet affrontement a été considéré comme légitime, et ce n'est que récemment qu'il a été déclaré hors de saison. Pour certains, la fin de la confrontation signifie la victoire du libéralisme sur son adversaire, tandis que pour d'autres – pour les libéraux les plus sensibles à la démocratie –, elle représente la résolution d'un antagonisme ancien et la réconciliation entre les principes libéraux et démocratiques. Mais les deux groupes perçoivent le consensus actuel comme un grand progrès pour la démocratie.

Ce que ces libéraux échouent à comprendre, c'est que la tension entre la logique du libéralisme et la logique de la démocratie est une tension nécessaire et qu'une telle réconciliation finale est impossible. En réalité, proclamer la fin de leur affrontement revient à accepter l'hégémonie actuelle du libéralisme et à interdire toute possibilité d'envisager une alternative à l'ordre existant.

La conception libérale ne voit pas non plus le rôle symbolique crucial joué par la conception démocratique de la souveraineté populaire. La légitimité de la démocratie libérale moderne repose sur cette idée de la souveraineté du peuple, et ceux qui croient possible de s'en débarrasser se trompent profondément. Le déficit démocratique qui se manifeste de multiples manières dans un nombre croissant de sociétés démocratiques libérales est sans aucun doute le résultat du fait que les gens sentent bien qu'il n'y a pas vraiment de place pour une participation significative aux décisions importantes. Dans plusieurs pays, ce

déficit démocratique a contribué au développement des partis populistes de droite qui prétendent représenter le peuple et défendre ses droits confisqués par les élites politiques. (DPD) 179-80

Le politique dans le registre du moralisme

La moralisation croissante du discours politique à laquelle nous assistons va de pair avec la perspective post-politique dominante. Bien loin de constituer une nouvelle étape dans la marche en avant triomphale de la démocratie, ce phénomène moralisateur représente un fait très négatif. Qu'on me comprenne bien : je n'entends nullement me faire l'avocate de la Realpolitik et nier que les préoccupations morales ont leur rôle à jouer en politique; mais il y a une grande différence entre la moralité et le moralisme, qui se limite à la dénonciation du mal chez les autres. Or les démocrates d'aujourd'hui sont si persuadés qu'ils détiennent la vérité et que leur mission est de l'imposer aux autres qu'ils refusent d'engager le débat avec ceux qui ne sont pas d'accord. Il est assurément plus facile de les présenter comme des ennemis, dont l'immoralité autorise la destruction et l'éradication, que d'en faire des adversaires qu'il faut combattre sur le terrain politique. [...] (DPD) pp.182-184

Il est urgent de comprendre que c'est l'incapacité à formuler des alternatives politique plausibles à partir de projets socio-économiques alternatifs qui explique pourquoi les antagonismes se jouent désormais sur le terrain de la morale. Comme il ne peut pas exister de politique sans cette séparation nous/eux, quand le « eux » ne peut pas être considéré comme un adversaire politique, il est construit sous la forme du « mal », comme un ennemi moral. La floraison des discours politiques moralistes est liée à ce que le modèle politique conflictuel – délégitimé par les théoriciens de la troisième voie – a perdu toute capacité à organiser le système politique. L'«extrême droite» est donc providentielle pour jouer le rôle des «mauvais eux» nécessaires à la définition des «bons nous». Ce n'est pas qu'il n'existe pas quelque chose qu'on puisse à juste titre qualifier d'extrême droite; mais il faut insister sur le danger qu'il y a à utiliser cette catégorie pour diaboliser tous les partis défendant des positions qui apparaissent comme un défi à l'establishment centriste bien-pensant. (DPD) pp.184-5

Partie IV Faut-il choisir autrement nos représentants ? *David Van Reybrouck : une critique du système électif* Textes tirés de *Contre les élections* Actes Sud 2014

I Symptômes

Enthousiasme et suspicion : le paradoxe de la démocratie

Il se passe une chose assez bizarre avec la démocratie: tout le monde semble y aspirer mais personne n'y croit plus. [...] La part de la population favorable au concept de démocratie n'a jamais été aussi élevé que de nos jours.

Un tel enthousiasme est tout simplement spectaculaire surtout si l'on songe qu'il y a moins de soixante-dix ans la démocratie était en bien mauvaise posture. [...]

Pourtant, l'enthousiasme reflue. En effet, le même *World Values Survey* a également fait apparaître que, dans le monde entier, le besoin affirmé de chefs puissants "qui n'aient pas à tenir compte d'élections ou d'un Parlement" a fortement augmenté au cours des dix dernières années et qu'inversement la confiance dans les parlements, les gouvernements et les partis politiques a atteint un niveau historiquement bas. Tout se passe comme si l'on était acquis à l'idée de la démocratie mais non à sa pratique, ou du moins à sa pratique actuelle.

L'un des motifs souvent avancés pour expliquer sa méfiance (du citoyen) est l'*apathie*. L'individualisation et le consumérisme auraient laminé la capacité d'implication critique du citoyen au point de transformer en tiédeur sa foi en la démocratie. [...] Cela ne correspond pas tout à fait à la réalité. Bien sûr beaucoup de gens ne portent qu'un intérêt limité à la politique, mais ils ont toujours représenté un fort contingent. On ne peut parler d'une diminution récente de leur intérêt. Les études montrent au contraire que l'intérêt pour la politique est plus grand aujourd'hui qu'hier : les gens parlent plus souvent de politique avec leurs amis, leurs parents ou leurs collègues. [...]

Nous vivons dans un monde qui est exactement l'inverse de celui des années 60. A l'époque, une simple paysanne pouvait être totalement apathique politiquement et en même temps éprouver une confiance absolue dans la politique. La paysanne, comme l'ont montré des études sociologiques, ne connaissait pas le doute, et cette foi caractérisait une bonne partie de l'Europe occidentale. La devise était alors : apathie et confiance. Aujourd'hui, elle serait plutôt : enthousiasme et méfiance. Nous vivons une époque agitée.

Crise de la légitimité : l'effritement du soutien.

Tout système politique doit trouver un équilibre entre deux critères fondamentaux : l'efficacité et la légitimité. L'efficacité répond à la question : combien de temps faut-il à un gouvernement pour mettre en oeuvre des solutions réelles aux problèmes qui se présentent? La légitimité répond à la question : dans quelle mesure les habitants sont-ils en accord avec ces solutions ? Dans quelle mesure reconnaissent-ils l'autorité du gouvernement? [...] Ces deux critères sont en général inversement proportionnels : la dictature est sans doute la forme la plus efficace de gouvernement (la décision appartient à une seule personne, un point c'est tout), mais il est rare qu'elle bénéficie d'une légitimité durable. A l'inverse un pays où chaque décision donne lieu à d'infinies palabres avec tous les habitants renforce sans aucun doute l'adhésion populaire, mais certainement pas sa capacité d'action.

Si la démocratie est la moins mauvaise des formes de gouvernement, c'est précisément parce qu'elle essaie de satisfaire aux deux critères. Toute démocratie aspire à un sain équilibre entre légitimité et efficacité. Tantôt c'est la première qui tombe sous la critique, tantôt c'est la seconde. [...] Mais aujourd'hui, les démocraties occidentales sont confrontées simultanément à une crise de la légitimité et à une crise de l'efficacité. C'est une situation exceptionnelle.[...]

La crise de la légitimité se manifeste à travers trois symptômes indéniables. Tout d'abord, de moins en moins de gens se déplacent pour aller voter. [...] En deuxième lieu, parallèlement à l'abstention, il y a l'inconstance des électeurs.[...] En troisième lieu, il y a de moins en moins de gens qui adhèrent à un parti politique.[...]

Crise de l'efficacité: l'effritement de la capacité d'action.

[...] L'impuissance est devenue le maître-mot de notre époque : impuissance du citoyen face aux gouvernements nationaux, des gouvernements nationaux face à l'Europe, et de l'Europe face au monde. [...]

Voilà bien le noyau de la crise de l'efficacité : la démocratie a peu à peu perdu tout son mordant, mais curieusement, elle est devenue dans le même temps de plus en plus bruyante. Au lieu de marmonner à voix basse dans un coin discret, honteux de sa propre impuissance, rendu modeste par les limites de son rayon d'action, l'homme politique d'aujourd'hui peut ou plutôt doit crier sur les toits ses propres vertus -- les élections et les médias ne lui laissent pas le choix -- de préférence en serrant les poings, en raidissant le jarret et en ouvrant grand la bouche, car c'est une posture avantageuse qui donne une impression d'énergie [...] Au lieu d'aller à la recherche de nouvelles formes de gouvernement qui fassent sens, l'homme politique est obligé de continuer à jouer le jeu médiatico-électoral, souvent contre son gré et celui du citoyen, qui commence à trouver le spectacle un peu fatigant.

[...] Les symptômes dont souffre la démocratie occidentale sont aussi nombreux que vagues, mais si l'on juxtapose abstentionnisme, instabilité électorale, hémorragie des partis, impuissance administrative, paralysie politique, peur de l'échec électorale, pénurie de recrutement, besoin compulsif de se faire remarquer, fièvre électorale chronique, stress médiatique épuisant, suspicion, indifférence et autres maux tenaces, on voit se dessiner les contours d'un syndrome, le syndrome de *fatigue démocratique*, une affection qui n'a pas encore été explorée systématiquement, mais dont il est néanmoins indéniable que nombre de démocraties occidentales en sont atteintes. Examinons maintenant les diagnostics qui ont déjà été portés.

II Diagnostics

C'est la faute des hommes politiques

Selon (ce) diagnostic, la crise de la démocratie est essentiellement une crise du personnel politique. Les dirigeants actuels forment une élite démocratique, une caste complètement coupée des besoins et des griefs de la population ordinaire. [...] En Europe, ces propos sont ceux de leaders confirmés comme Silvio Berlusconi, Geert Wilders et Marine Le Pen [...] Ils proposent un remède simple au syndrome de fatigue démocratique : une meilleure représentation nationale, ou plutôt une représentation plus *populaire*, obtenue de préférence en multipliant les votes pour leur propre parti populiste.

[...] Le populisme n'est pas une solution prometteuse pour la démocratie malade. Cela étant, ce n'est pas parce que le remède ne convient pas que le diagnostic ne contient pas d'éléments valables. La représentation nationale actuelle pose effectivement un problème de légitimité, en cela les populistes ont raison.

C'est la faute de la démocratie : le diagnostic de la technocratie

La lenteur et la complexité d'une prise de décision démocratique font douter certains de la démocratie en soi. Face aux défis colossaux et urgents soulevés par la crise de l'euro, par exemple, des systèmes plus efficaces sont recherchés. La technocratie est alors vite vue comme la solution. Dans une technocratie, on confie la gestion des affaires publiques à des spécialistes, dont le savoir faire technique doit permettre au pays de naviguer en eaux agitées en évitant les écueils. Les technocrates sont des gestionnaires qui prennent la place des politiciens : ils n'ont pas à se préoccuper des élections, ils peuvent réfléchir sur le long terme, ils peuvent annoncer des mesures peu populaires. Entre leurs mains, la politique à adopter relève de l'*ingénierie civique*, de la "gestion de problèmes". [...]

Le discours technocratique d'aujourd'hui s'inspire en partie de la pensée "post-politique" des années 90. C'était l'époque de la "troisième voie", du "nouveau centre" et de la cohabitation. On croyait que les différences idéologiques appartenaient au passé. Après des décennies de combat, la gauche et la droite marchaient de nouveau main dans la main. Il y avait des solutions - disait-on -, il suffisait de les mettre en oeuvre ; c'était une question de "bonne gouvernance". Le combat idéologique cédait la place au principe TINA : *there is no alternative*. Les fondements de la technocratie étaient alors posés.

[...] Il ne fait aucun doute qu'un régime technocratique peut afficher de beaux résultats : le miracle économique chinois en est le meilleur exemple. Et un chef de gouvernement comme Mario Monti a été sans aucun doute un meilleur administrateur des affaires publiques qu'un Silvio Berlusconi aurait jamais pu l'être. Mais

l'efficacité n'engendre pas nécessairement la légitimité. La confiance dans le technocrate fond comme neige dès qu'il cherche à comprimer les dépenses. [...]

Les technocrates font exactement le contraire des populistes. Ils essaient de remédier au syndrome de fatigue démocratique en privilégiant l'efficacité par rapport à la légitimité, dans l'espoir que les bons résultats finiront par leur valoir l'approbation des gouvernés : dans l'espoir que l'efficacité générera spontanément une légitimité. Cela peut fonctionner un moment, certes, mais la politique n'est pas qu'une affaire de bonne gestion. Tôt ou tard, il faut aussi effectuer des choix éthiques, ce qui nécessite de consulter la population. La question est alors la suivante : comment cette concertation doit-elle se dérouler ? Au parlement, voilà la réponse standard. Mais le parlement est-il encore le lieu consacré ? Nombreux sont ceux qui se posent la question. Cela nous amène à un troisième diagnostic.

C'est la faute de la démocratie représentative : le diagnostic de la démocratie directe

Pour bon nombre de ceux qui participent à ces actions de contestation (Occupy Wall Street, les Indignés, les Wurtzburger ...), le diagnostic est clair : **le syndrome de fatigue démocratique est imputable à la démocratie représentative actuelle**, avec ses structures et ses rituels vermoulus. [contrairement aux technocrates] ils ne veulent pas la remplacer, ils veulent l'améliorer. Mais comment faire ? Surtout pas en injectant d'autres personnes au parlement (comme le suggèrent les populistes). Une transfusion sanguine dans un corps gravement malade n'est pas gage de guérison, estiment-ils. Et de toutes façons, ils n'ont pas ce culte du chef qu'ont les populistes : c'est une approche bien trop verticale, qui revient finalement à une sorte de délégation. [...]

Lorsqu'on examine de plus près *Occupy Wall Street* et *Los Indignados*, on est frappé par le violent antiparlementarisme du mouvement. [...] **A leurs yeux, les parlements et les partis ont fait leur temps. Au lieu du conflit, ils proposent le consensus, au lieu de votes, la concertation, au lieu de querelles théâtrales une écoute respectueuse.** Ils refusent les chefs, n'ont pas de revendication concrète, ils se méfient de la main tendue des mouvements existants. Quand les *Indignados* ont défilé dans les rues de Bruxelles, les drapeaux des partis politiques, et même des syndicats n'étaient pas les bienvenus. A leurs yeux, ils appartenaient tous au système.

La dernière fois qu'un antiparlementarisme aussi virulent s'est manifesté en Europe, c'était pendant l'entre-deux-guerres. Comme la Première Guerre mondiale et la crise des années 1920 étaient souvent attribuées aux excès de la démocratie bourgeoise du XIX^e siècle, trois dirigeants s'en prirent au système parlementaire. Leurs noms : Lénine, Mussolini, Hitler. [...] Le fascisme a vite dégénéré en totalitarisme, mais le communisme a longtemps cherché de nouvelles formes de délibération collective. Il est utile à cet égard de dépoussiérer Lénine. Dans son célèbre *L'Etat et la Révolution* en 1918, il plaide pour la suppression du parlementarisme. [...] Ses propos sur le processus électoral auraient pu trouver un écho à New York ou à Madrid : **"Décider périodiquement, pour un certain nombre d'années, quel membre de la classe dirigeante foulera aux pieds, écrasera le peuple au parlement, telle est l'essence véritable du parlementarisme"**. [...]

Occupy révélait plus un malaise qu'il n'apportait de solution. Le diagnostic de la démocratie représentative était le bon, mais l'alternative était insuffisante. Les participants [...] ont dû certainement connaître des expériences marquantes et chaleureuses. Le sentiment d'appartenir à une communauté qui délibère calmement et en adulte peut être extrêmement enthousiasmant. [...] Mais les moyens d'extrapoler ce processus à des échelons qui font bel et bien la différence n'ont pas été examinés. [...]

Les trois remèdes que j'ai exposés jusqu'à présent me paraissent tous dangereux : **le populisme est dangereux pour la minorité, la technocratie est dangereuse pour la majorité et l'antiparlementarisme est dangereux pour la liberté.**

Mais ces dernières années, plusieurs autres mouvements sont nés en Europe, qui ne se sont pas contentés d'une contestation symbolique et marginale. [...] On peut les qualifier de "néoparlementaristes". Le Parti des Pirates qui a vu le jour en 2006 en Suède et qui, en Allemagne, est devenu virtuellement le troisième parti du pays en est un exemple. [...]

La caractéristique frappante de ces mouvements néoparlementaristes est qu'ils veulent renforcer la démocratie représentative à travers d'autres formes de participation. Le parti des Pirates, à l'origine une plateforme militant pour des droits numériques, s'est transformé en un courant politique qui souhaite enrichir la démocratie représentative par une démocratie directe. [...] L'objectif était de permettre une participation plus

active, tant au niveau des programmes des partis que de la formation d'une coalition. [...] Le but étant d'ouvrir la porte à une plus grande participation des citoyens ordinaires aux décisions politiques.

Ces [...] initiatives ont en commun une autre caractéristique frappante : après un démarrage en flèche et toute l'attention des médias, l'enthousiasme qu'elles suscitent dans le public et les médias s'estompe très rapidement. [...] Obtenir le pouvoir au sein d'un parlement ne confère pas de mandat dans les médias. On a quatre ans pour se familiariser avec sa fonction de député, mais on doit marquer des points dès le lendemain à la radio, de préférence en lâchant quelques bons mots et en connaissant ses dossiers à fond, comme si on n'avait rien fait d'autre de toute sa vie. [...] Les nouveaux mouvements méritent sans aucun doute de la considération, car ils ne tournent pas le dos au parlement, mais dans une société comme la nôtre, axée sur la perception, il ne suffit pas de remporter les élections, loin de là!

Certes, le syndrome de fatigue démocratique vient de la faiblesse de la démocratie représentative, mais ni l'antiparlementarisme ni le néoparlementarisme ne parviendront à renverser la situation. Pourquoi? Parce qu'aucune de ces deux approches n'a exploré l'idée de la représentation. L'une s'en détourne, l'autre y croit encore mais elles partent l'une comme l'autre du principe que la représentation, l'incarnation du peuple dans un organe formel de délibération, est indissociablement liée à des élections. Examinons à présent de plus près cette supposition.

C'est la faute de la démocratie représentative élective : un nouveau diagnostic

Ces dernières années, d'innombrables propositions ont été faites pour renforcer la démocratie représentative et lui redonner son lustre d'antan. La plupart d'entre elles prennent la forme de nouvelles règles du jeu. [...] Toutes ces propositions sont utiles et parfois nécessaires, mais même leur pleine concrétisation ne pourra jamais résoudre complètement le problème, car **le syndrome de fatigue démocratique n'est pas provoqué par la démocratie représentative en tant que telle, mais par une variante particulière : la démocratie représentative élective, la démocratie qui instaure la représentation populaire au moyen des élections.** Cette idée exige quelques éclaircissements.

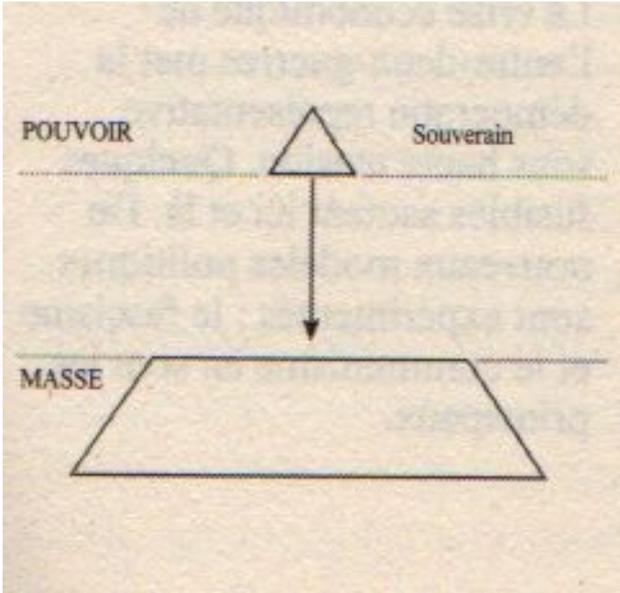
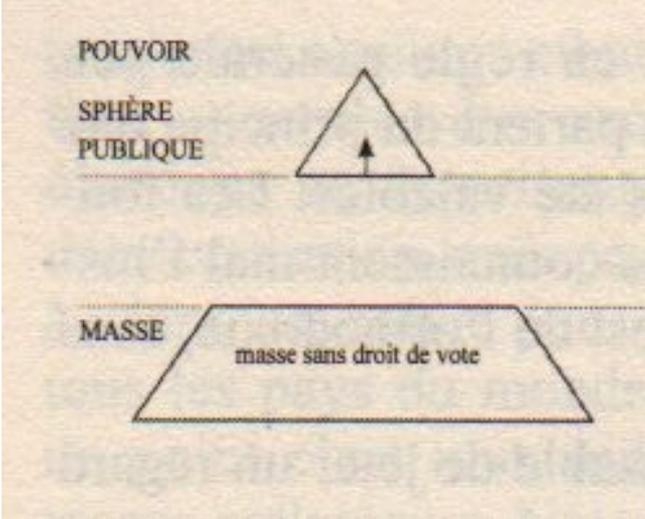
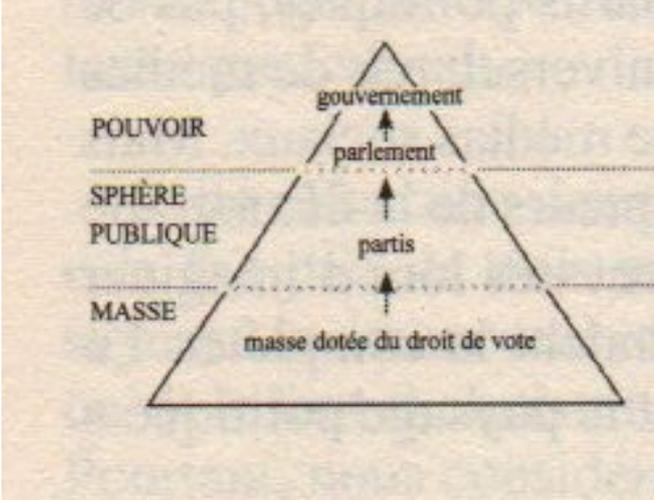
Les mots "élections" et "démocratie" sont devenus synonymes pour presque tout le monde. Nous sommes imprégnés par l'idée que la seule manière d'être représenté passe par la voie des urnes. C'est d'ailleurs ce qui figure dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : " La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement".[...]

Voici la première cause du syndrome de fatigue démocratique : nous sommes tous devenus des fondamentalistes des élections. [...] Les fondamentalistes refusent de voir les élections comme une *méthode* qui contribue à la démocratie, mais les considèrent comme un but en soi, un principe sacré ayant une valeur intrinsèque inaliénable. [...]

Cette obsession des élections semble curieuse : cela fait près de trois mille ans que les gens s'essayent à la démocratie, et seulement deux cents ans qu'ils le font exclusivement au moyen des élections. Pourtant, nous considérons qu'il s'agit du seul moyen valable. Pourquoi? Le pouvoir de l'accoutumance joue ici un rôle, bien sûr, mais il existe une autre raison, plus fondamentale : personne ne peut nier que les élections, au fil de ces deux derniers siècles, ont particulièrement bien fonctionné. Malgré quelques excès notoires, elles ont très souvent rendu la démocratie possible : elles ont organisé la difficile recherche d'un équilibre crédible entre les exigences contradictoires que sont l'efficacité et la légitimité.

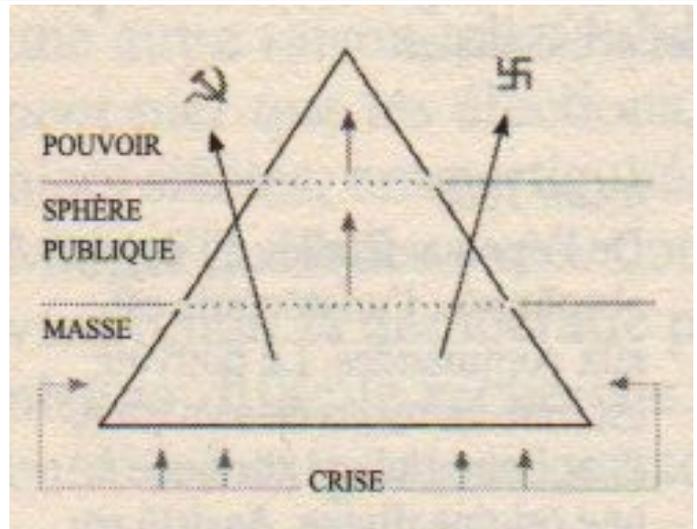
Ce que l'on oublie cependant c'est que les élections sont nées dans un contexte totalement différent de celui où elles sont utilisées aujourd'hui.[...] Pourtant, il est indispensable de jeter un regard en arrière. Quand les partisans des révolutions américaine et française ont proposé les élections comme instrument pour connaître la "volonté du peuple", il n'y avait pas encore de partis politiques, pas de loi établissant le suffrage universel, pas de médias commerciaux, sans parler de médias sociaux. Mais ce n'est pas tout, les concepteurs de la démocratie représentative élective étaient très loin d'imaginer que ces phénomènes viendraient la compléter. [...]

Les élections à travers les âges : les grandes étapes du système représentatif électif dans les démocraties occidentales.

<p><i>avant 1800</i></p> <p>De l'époque féodale à l'époque absolutiste, l'aristocratie est aux commandes. Le pouvoir est entre les mains du souverain, dont l'autorité est attribuée à une origine divine. Assisté par la noblesse (les chevaliers, la cour...), il énonce les lois. Il n'y a pas d'espace public.</p>	 <p>Le diagramme illustre un système hiérarchique à deux niveaux. Le haut est une pyramide inversée (triangle) dans la zone 'POUVOIR', avec 'Souverain' à sa droite. Une ligne horizontale sépare ce niveau du niveau inférieur. Le bas est un trapèze dans la zone 'MASSE'. Une flèche descendante relie le sommet de la pyramide au haut du trapèze.</p>
<p><i>1800</i></p> <p>Les Révolutions américaine et française limitent le pouvoir de l'aristocratie et instaurent des élections pour laisser s'exprimer la souveraineté du peuple. L'autorité ne vient plus d'"en haut", mais d'"en bas". Le droit de vote est encore restreint à la couche supérieure de la population. Le débat public se déroule surtout dans les journaux.</p>	 <p>Le diagramme illustre un système à deux niveaux. Le haut est une pyramide (triangle) dans la zone 'POUVOIR', avec 'SPHÈRE PUBLIQUE' à sa gauche. Une flèche ascendante relie le bas de la pyramide à son sommet. Le bas est un trapèze dans la zone 'MASSE', avec 'masse sans droit de vote' inscrit à l'intérieur.</p>
<p><i>1870-1920</i></p> <p>Deux évolutions fondamentales se produisent partout : la naissance des partis politiques et l'instauration du suffrage universel. Les élections deviennent un combat entre des groupes aux intérêts divergents qui cherchent à représenter la plus grande part possible de la société.</p>	 <p>Le diagramme illustre un système à trois niveaux. Le haut est une pyramide (triangle) dans la zone 'POUVOIR', avec 'gouvernement' au sommet et 'parlement' juste en dessous. Le milieu est la zone 'SPHÈRE PUBLIQUE', avec 'partis' au centre. Le bas est la zone 'MASSE', avec 'masse dotée du droit de vote' au bas. Des flèches ascendantes relient 'masse dotée du droit de vote' à 'partis', 'partis' à 'parlement', et 'parlement' à 'gouvernement'.</p>

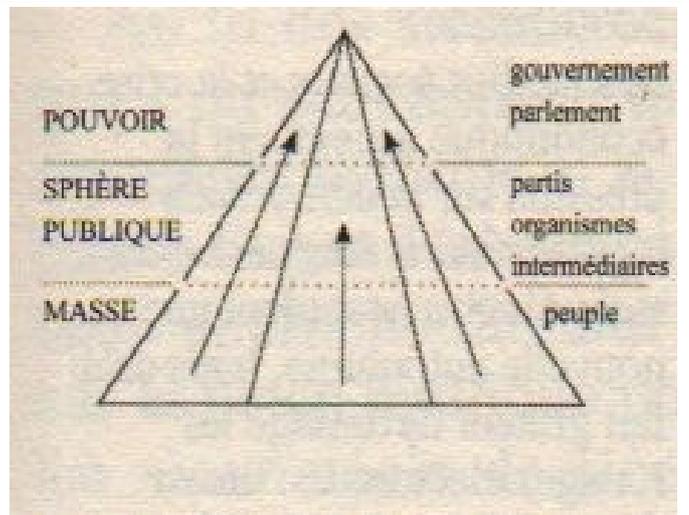
1920-1940

La crise économique de l'entre-deux-guerres met la démocratie représentative sous haute tension. Quelques fusibles sautent ici et là. De nouveaux modèles politiques sont expérimentés : le fascisme et le communisme en sont les principaux.



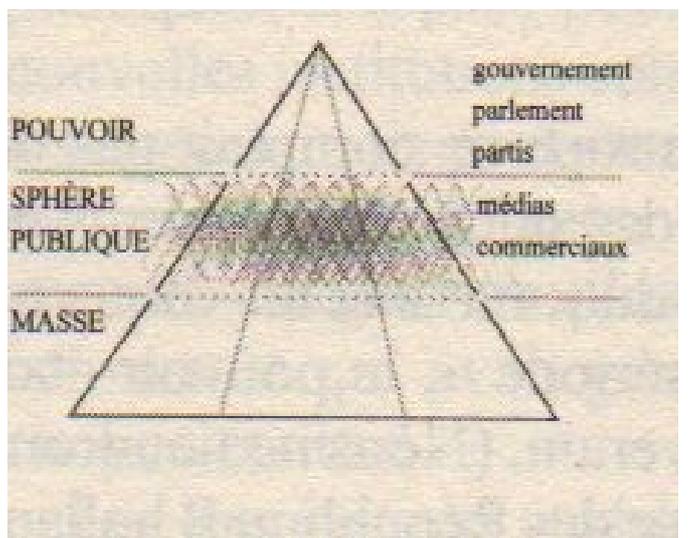
1950

La démocratie représentative s'est étonnamment bien rétablie. Le pouvoir est aux mains des grands partis politiques. À travers un écheveau d'organismes intermédiaires (syndicats, corporations, mutuelles, parfois aussi réseaux d'établissements scolaires et médias attirés), ils sont en contact étroit avec le citoyen. Les électeurs restent très fidèles à leur parti, leur comportement est prévisible. Les médias (radio et télévision) appartiennent à l'État.



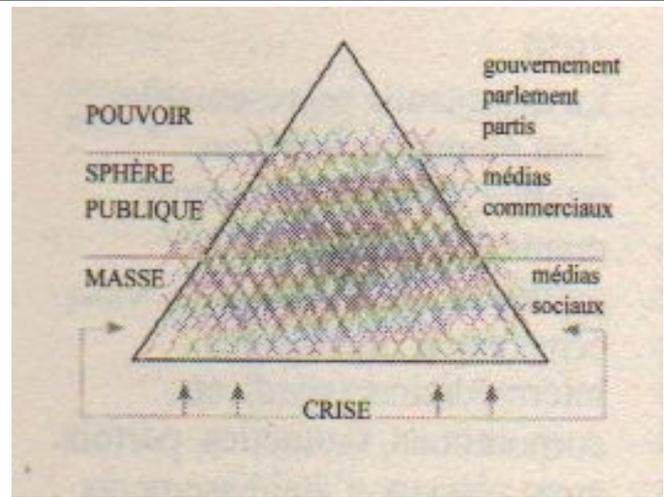
1980-2000

Deux évolutions décisives : l'effritement de la société civile organisée et la montée en puissance des médias commerciaux. Le système électoral en devient instable. À mesure que l'espace public se remplit d'acteurs du secteur privé (même les médias publics adoptent une logique de marché), les électeurs sont moins fidèles à un parti. Les partis politiques ne sont plus au sommet de la société civile, mais se retrouvent à l'extrême périphérie de l'appareil d'État. Les élections se transforment en une lutte médiatisée acharnée pour obtenir les faveurs d'électeurs (indécis).



2000-2020

Les médias sociaux et la crise économique accentuent la pression sur la démocratie représentative. Les nouvelles technologies accordent une nouvelle autonomie, mais cela fait grincer davantage les rouages électoraux : on est désormais en situation de campagne électorale permanente. L'exercice du pouvoir sourit de la fièvre électorale, la crédibilité pâtit de la volonté de se mettre constamment en avant. À partir de 2008, la crise économico-financière jette de l'huile sur le feu. Populisme, technocratie et antiparlementarisme prospèrent.



Si les Pères fondateurs des Etats Unis et les héros de la Révolution française avaient su dans quel contexte leur méthode devrait fonctionner deux cents ans plus tard, ils auraient certainement conçu un autre modèle. **Imaginons que l'on doive élaborer aujourd'hui une procédure pour apprendre à connaître la volonté du peuple, la meilleure solution serait-elle vraiment de demander aux citoyens de se rendre tous les quatre ou cinq ans dans un bureau de vote, où ils choisissent dans la pénombre d'un isolement, non pas une idée, mais des noms sur une liste, qui ont fait l'objet pendant des mois d'une actualité frénétique dans un environnement commercial qui a tout intérêt à cette agitation? [...]**

Nous avons réduit la démocratie à une démocratie représentative et la démocratie représentative à des élections. Un système valable s'est trouvé confronté à de graves problèmes. Pour la première fois depuis les révolutions américaines et françaises, les prochaines élections pèsent plus lourd que les précédentes. [...] La démocratie est fragile, plus fragile qu'elle ne l'a jamais été depuis la Seconde Guerre mondiale. Si nous n'y prenons pas garde, elle dégénérera en une dictature des élections. [...] Il faut bien tirer une conclusion : de nos jours, les élections sont un outil primitif. Une démocratie qui s'y limite est condamnée à mort.

Les élections sont le combustible fossile de la politique : autrefois, elles stimulaient considérablement la démocratie, de même que le pétrole dynamisait l'économie, mais il s'avère maintenant qu'elles engendrent des problèmes gigantesques et nouveaux. Si nous ne réfléchissons pas d'urgence à la nature de notre combustible démocratique, une crise majeure menace notre système. A une époque qui se caractérise par un malaise économique, un système médiatique déchaîné et une culture en pleine transformation, continuer de s'accrocher uniquement aux élections revient presque à enterrer délibérément la démocratie. Comment a-t-on pu en arriver là ?

III- Pathogenèse

Une procédure démocratique : le tirage au sort (Antiquité et Renaissance)

Si notre syndrome de fatigue démocratique est effectivement causé par la démocratie représentative électorale d'aujourd'hui, si notre crise de la démocratie est à mettre au compte de la procédure spécifique à laquelle nous la réduisons, si les élections sont plus souvent un frein qu'un soutien à la démocratie, il peut s'avérer utile d'examiner comment l'on a répondu dans le passé à l'aspiration démocratique. D'autres partagent avec moi cette curiosité.[...]

C'est le politologue français Bernard Manin qui a ouvert la voie en 1995 avec son ouvrage *Principes du gouvernement représentatif*. La première ligne du livre à elle seule faisait l'effet d'une bombe : "Les démocraties contemporaines sont issues d'une forme de gouvernement que ses fondateurs opposaient à la démocratie". Manin a été le premier à rechercher l'origine de l'importance accordée aux élections. Il a retracé en détail le cheminement qui a conduit au choix du système représentatif électif au lendemain des révolutions américaine et française. Or, quel était l'objectif ? Tenir à l'écart le tumulte de la démocratie! " **Le gouvernement représentatif a été institué avec la claire conscience que les représentants élus seraient et devaient être des citoyens distingués, socialement distincts de ceux qui les élisaient.** " A la base de notre démocratie actuelle, il y avait donc, entre autres motifs, un réflexe aristocratique.[...]

Qu'y avait-il avant les Révolutions américaine et française? A différents endroits, dans l'Antiquité et la Renaissance, il apparaît que le tirage au sort a joué un rôle important. Dans l'Athènes classique, les organes de gouvernement recrutaient effectivement leur personnel par tirage au sort : le conseil des Cinq cents, le Tribunal du peuple, et pratiquement toutes les magistratures. [...] Le tirage au sort concernait donc les trois pouvoirs : législatif, exécutif et judiciaire.[...] Aujourd'hui, nous pouvons nous étonner que la démocratie athénienne à son apogée ait pu fonctionner sur la base d'un principe aussi singulier que le tirage au sort, mais pour les contemporains, cela allait parfaitement de soi. Aristote, notamment, pouvait écrire sans ambages : "**je cite comme exemple les magistratures : le tirage au sort est considéré comme démocratique, l'élection comme oligarchique**" (Les politiques). [...] Il y associait une réflexion très intéressante sur la liberté : "**Le principe fondamental du régime démocratique c'est la liberté [...]. Une des marques de la liberté, c'est d'être tour à tour gouverné et gouvernant**". Une pensée vieille de vingt-cinq siècles, mais toujours d'une justesse stupéfiante. La liberté, ce n'est pas : être soi-même toujours au pouvoir. Ce n'est pas non plus : ne pas avoir à respecter le pouvoir. Et encore moins : se résigner passivement au pouvoir. La liberté c'est l'équilibre entre autonomie et loyauté, entre être gouverné et gouverner.[...]

Je souscris [...] totalement aux conclusions d'une étude récente qui décrit la démocratie athénienne non pas comme une démocratie "directe" mais comme une démocratie représentative non électorale. Je ferai même un pas de plus. Dans la mesure où la représentation populaire est constituée par tirage au sort, nous devons parler d'une démocratie représentative aléatoire (du latin alea qui signifie dé). Les démocraties représentatives aléatoires sont des formes de gouvernement indirect où la distinction entre gouvernants et gouvernés intervient par le biais du tirage au sort et non de l'élection.[...]

Au XVIII^e siècle, le Siècle des Lumières, de grands philosophes se sont penchés sur l'organisation de l'Etat démocratique. Montesquieu, le fondateur de l'Etat de droit moderne, reprit à son compte en 1748, dans son ouvrage *De l'esprit des lois* l'analyse qu'Aristote avait faite deux mille ans plus tôt : "**Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie; le suffrage par choix de celle de l'aristocratie**". A lui aussi, le caractère élitiste de l'élection apparaissait dès le départ comme une évidence. A l'inverse, affirmait-il, " le sort est une façon d'élire qui n'afflige personne; il laisse à chaque citoyen une espérance raisonnable de servir sa patrie". C'était bon pour le citoyen, mais était-ce également bon pour la patrie ? Le risque évident d'amener par tirage au sort des gens incompétents au pouvoir devait donc être corrigé par la sélection, l'autosélection ou l'évaluation. Montesquieu louait de ce fait la démocratie athénienne, où les magistrats, en quittant leurs fonctions, devaient rendre des comptes, ce qui "tenait en même temps du sort et du choix". Seule la combinaison des deux systèmes permettait d'éviter les excès : **le pur et simple tirage au sort menait à l'incompétence, la pure et simple élection à l'impuissance.**[...]

Quelques années plus tard, Rousseau devait poursuivre la réflexion. Lui aussi trouvait de l'attrait à une formule intermédiaire, notamment pour la répartition des fonctions. "**Quand le choix et le sort se trouvent mêlés, écrivait-il en 1762 dans *Du Contrat social*, le premier doit remplir les places qui demandent des talents propres, telles que les emplois militaires, l'autre convient à celles où suffisent le bon sens, la justice, l'intégrité, telles que les charges de judicature, parce que, dans un Etat bien constitué, ces qualités sont communes à tous**". Rousseau décrivait la méthode double que l'ancienne Athènes avait employée pendant des siècles pour attribuer les charges publiques. **La combinaison du sort et de l'élection produisait un système jouissant d'une grande légitimité et capable en même temps d'efficacité.** Dans toute société, les talents étaient certes inégalement répartis, mais cela ne voulait pas dire pour autant qu'on dût rejeter purement et simplement le tirage au sort : "La voie du sort est plus dans la nature de la démocratie, estimait Rousseau comme ses devanciers. Dans toute véritable démocratie, la magistrature n'est pas un avantage mais une charge onéreuse qu'on ne peut justement imposer à un particulier plutôt qu'à un autre. La loi seule peut imposer cette charge à celui sur qui le sort tombera"

Une procédure aristocratique : les élections (XVIII^e siècle)

Comment se fait-il qu'on ait ainsi mis de côté les arguments des philosophes les plus influents du moment, en un siècle qui pourtant se réclamait constamment de la raison et des philosophes ? D'où est venu ce triomphe sans partage d'une procédure électorale jugée par ailleurs aristocratique ?[...] Cela venait-il de difficultés pratiques ? Bien sûr, il y avait une évidente différence d'échelle [...]. Ce qui frappe, dans les écrits des révolutionnaires américains et français, c'est non pas tant qu'ils ne pouvaient pas appliquer le tirage au sort, mais tout simplement qu'ils ne le voulaient pas, et pas seulement pour des raisons pratiques. [...] Cela venait de leur conception de la démocratie.

Montesquieu distinguait trois types d'Etat : la monarchie, le despotisme et la république. Dans la monarchie, le pouvoir ("la souveraine puissance") était concentré entre les mains d'une seule personne selon les règles établies; dans le despotisme, il était tout aussi concentré, mais sans règles établies et avec tout l'arbitraire que cela impliquait; dans la république, il appartenait au peuple. Dans cette dernière catégorie, Montesquieu opérait une distinction extrêmement importante : **"Lorsque dans la république, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une démocratie. Lorsque la souveraine puissance est entre les mains d'une partie du peuple, cela s'appelle une aristocratie."** La haute bourgeoisie qui se libéra en 1776 de la couronne britannique et en 1789 de la couronne de France aspirait à un gouvernement républicain, c'est une évidence. Mais aspirait-elle aussi à la variante démocratique de cet Etat ? [...] Quoi qu'il en soit, dans les deux pays, la tendance était nette : **la république que les leaders de la révolution avaient à l'esprit et qu'ils allaient façonner devait être plutôt aristocratique que démocratique. Les élections devaient les y aider. [...] La révolution française, pas plus que l'américaine, n'a chassé une aristocratie pour la remplacer par une démocratie; elle a chassé une aristocratie héréditaire pour la remplacer par une aristocratie librement choisie. Une aristocratie élective pour reprendre l'expression de Rousseau. Robespierre parlait même d'une aristocratie représentative!**

La démocratisation des élections (XIX°- XX°)

Récapitulons. Si j'ai conclu le chapitre précédent sur l'idée que les élections sont aujourd'hui un instrument périmé, nous apprenons maintenant qu'en réalité *elles n'ont jamais été conçues comme un instrument démocratique*. Le mal est donc beaucoup plus profond. [...] Il reste à rechercher comment cette réorientation aristocratique a pu acquérir par la suite, au XIX° et au XX° une légitimité démocratique. [...]

Observons tout d'abord un changement de terminologie. La république fondée sur le droit de vote, si restrictif qu'il fût, reçut de plus en plus souvent l'appellation de "démocratie". Ainsi, un observateur pouvait-il constater dès 1801 que "l'aristocratie élective dont Rousseau parlait il y a cinquante ans est ce que nous appelons aujourd'hui démocratie représentative". Cette synonymie est aujourd'hui complètement tombée dans l'oubli : personne ou presque ne connaît plus les racines aristocratiques de notre régime actuel. [...]

Un autre événement devait faire progresser le système représentatif électoral : l'indépendance de la Belgique en 1830. [...] La constitution de la Belgique devait entrer dans l'histoire comme le prototype du modèle représentatif électoral. [...] La constitution était le résultat d'un processus dominé par les aristocrates, le clergé et les libéraux modérés. Comment aurait-il pu en être autrement ? On était le 03 novembre 1830, pour l'élection du Congrès national, le premier parlement, dont la mission était de rédiger la constitution, le droit de vote était limité à 46 000 hommes, moins de un pour cent de l'ensemble de la population. Seuls ceux qui payaient un montant suffisant d'impôts (cens) avaient le droit de faire entendre leur voix.[...] Le système représentatif électif devenait ainsi la norme. Tocqueville lui avait donné le nom de "démocratie", la constitution belge l'avait doté d'un modèle reproductible à usage international. **A partir de 1830, le combat pour la démocratisation avait cessé d'être un combat contre les élections pour devenir un combat en faveur de l'extension du droit de vote. Le mouvement ouvrier, qui se développait partout en Europe, en fit même l'une de ses principales revendications, alors qu'on ne militait pratiquement pas pour le tirage au sort. Celui-ci avait même pris un relent amer dans les couches populaires : il rappelait trop le système honni de recrutement des conscrits pour le service militaire. Ce sont les Français qui l'avaient imaginé à la fin du XVIII° siècle. [...] Les jeunes gens riches que le sort avait désignés étaient prêts à payer grassement pour faire effectuer leur service par un remplaçant, jeune paysan ou fils d'ouvrier. Cette pratique avait discrédité pour de bon le tirage au sort dans les classes inférieures; il apparaissait surtout comme un système profitant à l'aristocratie. Quel retournement de l'histoire! Voilà que tout à coup les élections passaient pour démocratiques et le tirage au sort pour aristocratique! [...]**

En 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme nous apprend que "la volonté du peuple doit s'exprimer par des élections"[...] Encore un demi-siècle et dans un bestseller, Fukuyama proclamera la "fin de l'Histoire" en bénissant le mariage mystique entre la démocratie parlementaire et l'économie de marché: **"Un pays est démocratique lorsqu'il accorde à sa population le droit de choisir son propre gouvernement par le biais d'élections périodiques, à bulletin secret et dans un système pluraliste, sur la base d'un suffrage universel et égalitaire pour toute la population adulte"**. Voilà, le consensus est réalisé.

Le syndrome de fatigue démocratique qui se manifeste aujourd'hui de toutes parts est une conséquence parfaitement normale de la sacralisation du système représentatif électif. [...] Partout le mécontentement, la

méfiance et la protestation se font jour. Doit-on s'étonner que, dans ce contexte, l'idée du tirage au sort relève la tête ?

IV- Remèdes

Le retour du tirage au sort : la démocratie délibérative (fin du XX^e siècle)

Fishkin proposait dans le fameux article d'*Atlantic* de réunir pendant deux semaines 1500 citoyens provenant des quatre coins des Etats-Unis, et tous les candidats aux élections présidentielles chez les républicains et chez les démocrates. Les citoyens écouterait les candidats leur présenter leurs projets et se concerteraient. Il serait possible de suivre leurs délibérations à la télévision, pour que d'autres citoyens puissent aussi faire des choix plus motivés. Fishkin reprenait sciemment deux aspects de la démocratie athénienne : les participants seraient tirés au sort et ils recevraient une indemnisation, pour garantir une diversité maximale.[...] Mais ce que visait Fishkin avec son échantillon était plus qu'un énième sondage d'opinion : "De tels sondages jaugent ce que pense le public lorsqu'il ne réfléchit pas.[...] Un sondage *délibératif* en revanche mesure ce que le public pense quand on lui donne l'occasion de réfléchir."

Le terme *démocratie délibérative* était né, une démocratie où les citoyens non seulement votent pour des politiciens, mais parlent aussi entre eux et avec des experts. La démocratie délibérative est une forme de démocratie au sein de laquelle les délibérations collectives occupent une place centrale et les participants formulent, en se fondant sur des informations et des argumentations, des solutions rationnelles, concrètes, pour relever les défis sociaux qui se posent. Afin d'éviter que quelques participants éloquents ne piratent le processus collectif, le travail se fait le plus souvent en sous-groupes, plus petits, avec des modérateurs professionnels des débats et un scénario prédéfini. La littérature sur la démocratie délibérative a quasiment explosé ces dernières années, mais elle s'inspire de faits qui datent de deux mille cinq cents ans. Fishkin le dit lui-même : "Cette association de l'égalité politique et de la délibération remonte à l'ancienne Athènes, où un microcosme délibératif de plusieurs centaines de personnes, tirées au sort, parvenait à des décisions cruciales." [...]

Fishkin tenait à mettre en oeuvre sa proposition. Il chercha des formes d'organisation et des moyens, mais ne put être prêt pour les élections de 1992.[...] Plusieurs faiseurs d'opinion éreintèrent la proposition [...] Des citoyens qui se mettaient à délibérer ensemble? Impossible, ou du moins pas souhaitable, et en tout cas, dangereux. James Fishkin ne perdit pas espoir. Le scientifique qu'il était avait envie de découvrir à quoi pouvait mener une telle concertation populaire. Il fit remplir aux participants des questionnaires -avant, pendant et après les délibérations- pour observer l'évolution de leurs points de vue. Les participants reçurent avant de commencer des dossiers contenant des informations factuelles et eurent la possibilité d'en discuter avec des spécialistes. Cela pouvait-il influencer leur opinion?

Les conclusions des sondages objectifs furent elles aussi stupéfiantes : la différence entre "avant" et "après" se révéla très frappante. **Le processus de délibération avait rendu les citoyens nettement plus compétents, ils avaient affiné leurs jugements politiques, appris à adapter leurs opinions et s'étaient sensibilisés à la complexité de la prise de décisions politiques. Pour la première fois, il était scientifiquement démontré que des personnes ordinaires pouvaient devenir des citoyens compétents, du moment qu'on leur en donnait les moyens. Fishkin pensait que ce système offrait la possibilité de renforcer la démocratie, en s'écartant d'une "démocratie de masse dirigée par les sondages, des petites phrases politique passées en boucle et des slogans, au profit d'une "véritable voix publique".**

Le renouveau démocratique dans la pratique (2004-2013)

Parmi tous les processus participatifs de ces dernières années, il y en a cinq qui, à mon avis, se détachent du lot, parce qu'ils étaient plus audacieux et déterminants et avaient une envergure nationale. Deux se déroulaient au Canada, les autres aux Pays Bas, en Islande et en Irlande. Tous ont eu lieu durant la décennie passée; tous ont obtenu un mandat temporaire et un budget considérable des pouvoirs publics, tous se sont penchés sur des questions extrêmement importantes : la réforme de la loi électorale ou même de la constitution. Nous étions là vraiment au coeur de la démocratie.[...]

Ces dernières décennies, le référendum a souvent été mis en avant comme un moyen efficace de réformer la démocratie. A une époque où la société s'individualise et où la société civile pèse moins lourd qu'autrefois, il a paru utile à beaucoup d'observateurs de demander directement à la population son avis sur des dossiers controversés. Les référendums sur la constitution européenne aux Pays-Bas, en France et en Irlande ont

quelque peu refroidi le zèle en faveur de ce mode de décision. Pourtant, il bénéficie encore d'une grande popularité [...]. **Les référendums et la démocratie délibérative sont apparentés dans la mesure où, dans un cas comme dans l'autre, le citoyen ordinaire est consulté, mais les mécanismes sont pour le reste totalement opposés : lors d'un référendum, on demande à tout le monde de voter sur un sujet à propos duquel, le plus souvent, peu de gens sont informés ; lors d'un projet délibératif, on demande à un échantillon représentatif de la population de délibérer sur un sujet à propos duquel il obtient le plus d'informations possible. Lors d'un référendum, les gens réagissent encore très souvent avec leurs tripes, lors d'une délibération, c'est une opinion publique éclairée qui s'exprime.[...]**

Le renouveau démocratique dans l'avenir : des assemblées tirées au sort

Conscients qu'ils ne récolteraient que ricanements et hochements de tête apitoyés, divers auteurs ont plaidé, au cours de la dernière décennie, en faveur d'un ancrage du tirage au sort dans la démocratie à travers les institutions et la constitution. Ils ont estimé qu'il ne fallait pas s'en tenir à des projets ponctuels ; les citoyens tirés au sort devaient faire structurellement partie de l'appareil d'Etat. De quelles manières ? Tel est le sujet des discussions. La plupart des penseurs ont proposé qu'un des organes législatifs soit constitué par tirage au sort. Depuis, plus d'une vingtaine de scénarios de ce genre sont en préparation. **Tous les auteurs ont estimé qu'un parlement composé de façon aléatoire peut favoriser la légitimité et l'efficacité. La légitimité, car il rétablit l'idéal d'un partage équitable des chances politiques. L'efficacité, car cette nouvelle représentation nationale ne se perdrait pas dans un tir à la corde entre partis politiques, dans des jeux électoraux, dans des batailles médiatiques ou dans un marchandage législatif. Elle ne s'intéresserait qu'à l'intérêt général. [...]**

En France, le politologue Yves Sintomer a proposé non pas de faire de l'Assemblée ou du Sénat une chambre tirée au sort mais d'*enrichir* le système d'une troisième chambre.[...].

Esquisse d'une démocratie basée sur le tirage au sort

[...] En fait, dit Bouricius¹, six différents organes seront nécessaires. Pourquoi autant ? Parce qu'il faut s'efforcer de concilier leurs intérêts contradictoires. En tant que spécialiste de l'innovation démocratique, il connaît les grands problèmes qui se posent.

On souhaite que le tirage au sort permette d'obtenir un grand échantillon représentatif, mais on sait que cela fonctionne plus facilement dans de plus petits groupes.

On veut favoriser une rotation de la participation, mais on sait aussi que les mandats plus longs sont plus propices à un travail plus sérieux.

On veut faire participer ceux qui en ont envie, mais on sait aussi que l'on obtient alors une surreprésentation de citoyens dotés d'un haut niveau de formation et capables de s'exprimer.

On veut que les citoyens délibèrent ensemble, mais on sait que l'on court le risque de formation d'une pensée collective : la tendance à rechercher trop vite un consensus.

On veut accorder autant de pouvoir que possible à un corps tiré au sort, mais on sait aussi que certains individus vont exercer trop d'influence sur le processus collectif, ce qui aboutira à des résultats arbitraires.

Quiconque s'est penché sur d'autres formes possibles de délibération s'est retrouvé confronté à ces cinq dilemmes. Ils portent sur la taille idéale du groupe, la durée idéale, le mode de sélection idéal, la méthode de délibération idéale et la dynamique de groupe idéale. Il n'y a pas d'idéal, voilà tout, dit Bouricius, il faut renoncer à cette quête. Mieux vaut concevoir un modèle qui se compose de plusieurs organes : ainsi, les avantages des diverses options peuvent se renforcer mutuellement et les inconvénients s'atténuer.

1 Terry Bouricius : *Democracy through Multi-body Sortition* *Journal of Public Deliberation*: Vol. 9 (2013)

Partie V Hors de la démocratie, point de politique ! Jacques Rancière : la démocratie comme essence du politique

Textes tirés de *La haine de la démocratie* La Fabrique 2005

A : Critique de ceux qui professent la haine de la démocratie

Le nouveau sentiment anti-démocratique

La haine de la démocratie n'est certes pas une nouveauté. Elle est aussi vieille que la démocratie pour une simple raison : le mot lui-même est l'expression d'une haine. Il a d'abord été une insulte inventée, dans la Grèce antique, par ceux qui voyaient la ruine de tout ordre légitime dans l'innommable gouvernement de la multitude. Il est resté synonyme d'abomination pour tous ceux qui pensaient que le pouvoir revenait de droit à ceux qui y étaient destinés par leur naissance ou appelés par leurs compétences. Il l'est encore aujourd'hui pour ceux qui font de la loi divine révélée le seul fondement légitime de l'organisation des communautés humaines. La violence de cette haine est certes d'actualité. Ce n'est pourtant pas elle qui fait l'objet de ce livre, pour une simple raison : je n'ai rien en commun avec ceux qui la profèrent, donc rien à discuter avec eux.

À côté de cette haine de la démocratie, l'histoire a connu les formes de sa critique. La critique fait droit à une existence, mais c'est pour lui assigner ses limites. La critique de la démocratie a connu deux grandes formes historiques. Il y a eu l'art des législateurs aristocrates et savants qui ont voulu composer avec la démocratie considérée comme fait incontournable. La rédaction de la constitution des États-Unis est l'exemple classique de ce travail de composition des forces et d'équilibre des mécanismes institutionnels destiné à tirer du fait démocratique le meilleur qu'on en pouvait tirer, tout en le contenant strictement pour préserver deux biens considérés comme synonymes : le gouvernement des meilleurs et la défense de l'ordre propriétaire. Le succès de cette critique en acte a tout naturellement nourri le succès de son contraire. Le jeune Marx n'a eu aucun mal à dévoiler le règne de la propriété au fondement de la constitution républicaine. Les législateurs républicains n'en avaient fait nul mystère. Mais il a su fixer un standard de pensée qui n'est pas encore exténué : les lois et les institutions de la démocratie formelle sont les apparences sous lesquelles et les instruments par lesquels s'exerce le pouvoir de la classe bourgeoise. La lutte contre ces apparences devint alors la voie vers une démocratie «réelle», une démocratie où la liberté et l'égalité ne seraient plus représentées dans les institutions de la loi et de l'État mais incarnées dans les formes mêmes de la vie matérielle et de l'expérience sensible.

La nouvelle haine de la démocratie qui fait l'objet de ce livre ne relève proprement d'aucun de ces modèles, même si elle combine des éléments empruntés aux uns et aux autres. Ses porte-parole habitent tous dans des pays qui déclarent être non seulement des États démocratiques, mais des démocraties tout court. Aucun d'eux ne réclame une démocratie plus réelle. Tous nous disent au contraire qu'elle ne l'est déjà que trop. Mais aucun ne se plaint des institutions qui prétendent incarner le pouvoir du peuple ni ne propose aucune mesure pour restreindre ce pouvoir. La mécanique des institutions qui passionna les contemporains de Montesquieu, de Madison ou de Tocqueville ne les intéresse pas. C'est du peuple et de ses mœurs qu'ils se plaignent, non des institutions de son pouvoir. La démocratie pour eux n'est pas une forme de gouvernement corrompue, c'est une crise de la civilisation qui affecte la société et l'État à travers elle. D'où des chasses-croisés qui peuvent à première vue sembler étonnants. Les mêmes critiques qui dénoncent sans relâche cette Amérique démocratique d'où nous viendrait tout le mal du respect des différences, du droit des minorités et de l'*affirmative action* sapant notre universalisme républicain sont les premiers à applaudir quand la même Amérique entreprend de répandre sa démocratie à travers le monde par la force des armes.

Le double discours sur la démocratie n'est certes pas neuf. Nous avons été habitués à entendre que la démocratie était le pire des gouvernements à l'exception de tous les autres. Mais le nouveau sentiment antidémocratique donne de la formule une version plus troublante. Le gouvernement démocratique, nous dit-il, est mauvais quand il se laisse corrompre par la société démocratique qui veut que tous soient égaux et toutes les différences respectées. Il est bon, en revanche, quand il rappelle les individus avachis de la société démocratique à l'énergie de la guerre défendant les valeurs de la civilisation qui sont celles de la lutte des civilisations. La nouvelle haine de la démocratie peut alors se résumer en une thèse simple : il n'y a qu'une seule bonne démocratie, celle qui réprime la catastrophe de la civilisation démocratique. Les pages qui suivent chercheront à analyser la formation et à dégager les enjeux de cette thèse. Il ne s'agit pas seulement

de décrire une forme de l'idéologie contemporaine. Celle-ci nous renseigne aussi sur l'état de notre monde et sur ce qu'on y entend par politique. Elle peut ainsi nous aider à comprendre positivement le scandale porté par le mot de démocratie et à retrouver le tranchant de son idée. *La haine de la démocratie pp 8-10*

La réduction de la démocratie à la société individualiste de masse

On peut donc, en première analyse, cerner le principe du nouveau discours antidémocratique. Le portrait qu'il trace de la démocratie est fait des traits naguère mis au compte du totalitarisme. Il passe donc par un processus de défiguration : comme si le concept de totalitarisme, taillé pour les besoins de la guerre froide, étant devenu inutile, ses traits pouvaient être désassemblés et recomposés pour refaire le portrait de ce qui était son contraire supposé, la démocratie. On peut suivre les étapes de ce processus de défiguration et de reconstitution. Il a commencé au tournant des années 1980 [...] La critique dite libérale[...] a été dès l'origine subordonnée à une tout autre critique, pour qui le péché de la révolution n'est pas son collectivisme, mais au contraire son individualisme. Selon cette perspective, la Révolution française a été terroriste non pour avoir méconnu les droits des individus mais au contraire pour les avoir consacrés. Initiée par les théoriciens de la contre-révolution au lendemain de la Révolution française, relayée par les socialistes utopiques dans la première moitié du XIX^e siècle, consacrée à la fin du même siècle par la jeune science sociologique, cette lecture prédominante s'énonce ainsi: la révolution est la conséquence de la pensée des Lumières et de son principe premier, la doctrine «protestante» élevant le jugement des individus isolés à la place des structures et des croyances collectives. Brisant les vieilles solidarités qu'avaient lentement tissées monarchie, noblesse et Église, la révolution protestante a dissous le lien social et atomisé les individus. La Terreur est la conséquence rigoureuse de cette dissolution et de la volonté de recréer par l'artifice des lois et des institutions un lien que seules les solidarités naturelles et historiques peuvent tisser. [...] pp 19 – 20

[...] La critique de la révolution permet de comprendre la formation de l'anti-démocratisme contemporain. Il permet de comprendre l'inversion du discours sur la démocratie consécutive à l'effondrement de l'empire soviétique. D'un côté la chute de cet empire fut, pour un temps assez bref, saluée comme la victoire de la démocratie sur le totalitarisme, la victoire des libertés individuelles sur l'oppression étatique, symbolisée par ces droits de l'homme dont s'étaient réclamés les dissidents soviétiques ou les ouvriers polonais. [...] Mais derrière le salut obligé aux droits de l'homme victorieux et à la démocratie retrouvée, c'était l'inverse qui se produisait. Dès lors que le concept de totalitarisme n'avait plus d'usage, l'opposition d'une bonne démocratie des droits de l'homme et des libertés individuelles à la mauvaise démocratie égalitaire et collectiviste tombait, elle aussi, en désuétude. La critique des droits de l'homme reprenait aussitôt tous ses droits. Elle pouvait se décliner [...] à la manière de ce marxisme que la chute de l'empire soviétique et l'affaiblissement des mouvements d'émancipation en Occident rendait à nouveau disponible pour tout usage : les droits de l'homme sont les droits des individus égoïstes de la société bourgeoise.

Le tout est de savoir qui sont ces individus égoïstes. Marx entendait par là les détenteurs des moyens de production, soit la classe dominante dont l'État des droits de l'homme était pour lui l'instrument. La sagesse contemporaine entend les choses autrement. Et de fait il suffit d'une série d'infimes glissements pour donner aux individus égoïstes un tout autre visage. Remplaçons d'abord, ce qu'on nous accordera volontiers, «individus égoïstes» par «consommateurs avides». Identifions ces consommateurs avides à une espèce sociale historique, l'« homme démocratique ». Souvenons-nous enfin que la démocratie est le régime de l'égalité et nous pourrions conclure : les individus égoïstes sont les hommes démocratiques. Et la généralisation des rapports marchands, dont les droits de l'homme sont l'emblème, n'est rien d'autre que la réalisation de l'exigence fiévreuse d'égalité qui travaille les individus démocratiques et ruine la recherche du bien commun incarnée dans l'État.

Écoutons par exemple la musique de ces phrases qui nous décrivent le triste état où nous met le règne de ce que l'auteur appelle la *démocratie providentielle* : « Les relations entre le malade et le médecin, l'avocat et son client, le prêtre et le croyant, le professeur et l'étudiant, le travailleur et l'assisté se conforment toujours plus au modèle des relations contractuelles entre individus égaux, sur le modèle des relations fondamentalement égalitaires qui s'établissent entre un prestataire de services et son client. L'homme démocratique s'impatiente devant toute compétence, y compris celle du médecin ou de l'avocat, qui remet en cause sa propre souveraineté. [...] Toutes les pratiques professionnelles tendent à se banaliser [...] Le médecin devient progressivement un salarié de la Sécurité sociale ; le prêtre un travailleur social et un distributeur de sacrements [...] C'est que la dimension du sacré - celui de la croyance religieuse, celui de la vie et de la mort, celui des valeurs humanistes ou politiques - s'affaiblit. Les professions qui instituaient une forme,

même indirecte ou modeste, à des valeurs collectives sont touchées par l'épuisement de la transcendance collective, qu'elle soit religieuse ou politique.»²

Cette longue déploration prétend nous décrire l'état de notre monde tel que l'a façonné l'homme démocratique en ses diverses figures : consommateur indifférent de médicaments ou de sacrements ; syndicaliste cherchant à obtenir toujours plus de l'État-providence ; représentant de minorité ethnique exigeant la reconnaissance de son identité ; féministe militant pour les quotas ; élève considérant l'École comme un supermarché où le client est roi. Mais, de toute évidence, la musique de ces phrases qui disent décrire notre monde quotidien à l'heure des hypermarchés et de la télé-réalité, vient de plus loin. Cette «description» de notre quotidien de l'an 2002 a déjà été écrite, telle quelle, il y a cent cinquante ans, dans les pages du *Manifeste communiste*³ : la bourgeoisie « a noyé les frissons sacrés de l'extase, de l'enthousiasme chevaleresque, de la sentimentalité petite-bourgeoise dans les eaux glacées du calcul égoïste. Elle a fait de la dignité personnelle une simple valeur d'échange ; elle a substitué aux nombreuses libertés si chèrement conquises l'unique et impitoyable liberté du commerce». Elle a «dépouillé de leur auréole toutes les activités qui passaient jusque-là pour vénérables et qu'on considérait avec un saint respect. Le médecin, le juriste, le prêtre, le poète, le savant, elle en a fait des salariés à ses gages».

La description des phénomènes est la même. Ce que la sociologie contemporaine apporte en propre, ce ne sont pas des faits nouveaux, c'est une interprétation nouvelle. L'ensemble de ces faits a pour elle une seule cause : l'impatience de l'homme démocratique qui traite tout rapport sur un seul et même modèle : « les relations fondamentalement égalitaires qui s'établissent entre un prestataire de services et son client ». Le texte originel nous disait : la bourgeoisie « a substitué aux nombreuses libertés si chèrement acquises l'unique et impitoyable liberté du commerce » : la seule égalité qu'elle connaisse est l'égalité marchande, laquelle repose sur l'exploitation brutale et éhontée, sur l'inégalité fondamentale du rapport entre le «prestataire» du service travail et le «client» achetant sa force de travail. Le texte modifié a substitué à «la bourgeoisie» un autre sujet, «l'homme démocratique». À partir de là, il est possible de transformer le règne de l'exploitation en règne de l'égalité, et d'identifier sans plus de façons l'égalité démocratique à l'«égal échange» de la prestation marchande. [...]

L'équation démocratie = illimitation = société qui soutient la dénonciation des « crimes » de la démocratie présuppose donc une triple opération : il faut, premièrement, ramener la démocratie à une forme de société ; deuxièmement, identifier cette forme de société au règne de l'individu égalitaire, en subsumant sous ce concept toutes sortes de propriétés disparates, depuis la grande consommation jusqu'aux revendications des droits des minorités en passant par les luttes syndicales ; et enfin, verser au compte de la « société individualiste de masse » ainsi identifiée à la démocratie la recherche d'un accroissement indéfini qui est inhérente à la logique de l'économie capitaliste. pp 22 - 26 [...]

La vie apolitique du consommateur indifférent

Ainsi s'est opérée, en un premier temps, la réduction de la démocratie à un état de société. Reste à comprendre le deuxième moment du processus, celui qui fait de la démocratie ainsi définie, non plus seulement un état social empiétant indûment sur la sphère politique mais une catastrophe anthropologique, une autodestruction de l'humanité. p. 31

La dénonciation de « l'individualisme démocratique » opère en effet, à peu de frais, le recouvrement de deux thèses : la thèse classique des possédants (les pauvres en veulent toujours plus) et la thèse des élites raffinées : il y a trop d'individus, trop de gens qui prétendent au privilège de l'individualité. Le discours intellectuel dominant rejoint ainsi la pensée des élites censitaires et savantes du XIX^e siècle : l'individualité est une bonne chose pour les élites, elle devient un désastre de la civilisation si tous y ont accès. p.36

La vie démocratique devient la vie apolitique du consommateur indifférent de marchandises, de droits des minorités, d'industrie culturelle et d'enfants produits en laboratoire. Elle s'identifie purement et simplement à la « société moderne » qu'elle transforme du même coup en une configuration anthropologique homogène. p. 37

B : L'essence du politique

La démocratie comme principe du politique

Je ferai pour l'expliquer l'hypothèse suivante : le portrait toujours approprié de l'homme démocratique est le produit d'une opération, à la fois inaugurale et indéfiniment renouvelée, qui vise à conjurer une

² Dominique Schnapper, *La Démocratie providentielle*, Paris, Gallimard, 2002, pp. 169-170.

³ Marx, *Manifeste du parti communiste*.

impropriété qui touche au principe même de la politique. La sociologie amusante d'un peuple de consommateurs insouciant, de rues obstruées et de rôles sociaux bouleversés conjure le pressentiment d'un mal plus profond : que l'innommable démocratie soit non pas la forme de société rétive au bon gouvernement et adaptée au mauvais, mais le principe même de la politique, le principe qui instaure la politique en fondant le «bon» gouvernement sur sa propre absence de fondement.

Pour le comprendre, reprenons la liste des bouleversements qui manifestent la démesure démocratique : les gouvernants sont comme les gouvernés, les jeunes comme les vieux, les esclaves comme les maîtres, les élèves comme les professeurs, les animaux comme leurs maîtres. Tout est à l'envers, certes. Mais ce désordre est rassurant. Si toutes les relations sont renversées en même temps, il apparaît que toutes sont de même nature, que tous ces renversements traduisent un même bouleversement de l'ordre naturel, donc que cet ordre existe et que la relation politique aussi appartient à cette nature. Le portrait amusant du désordre de l'homme et de la société démocratiques est une manière de remettre les choses en ordre : si la démocratie inverse la relation du gouvernant et du gouverné comme elle inverse toutes les autres relations, elle assure *a contrario* que cette relation est bien homogène aux autres, et qu'il y a entre le gouvernant et le gouverné un principe de distinction aussi certain que le rapport entre celui qui engendre et celui qui est engendré, celui qui vient avant et celui qui vient après : un principe qui assure la continuité entre l'ordre de société et l'ordre du gouvernement, parce qu'il assure d'abord la continuité entre l'ordre de la convention humaine et celui de la nature. pp. 44-45

Le tirage au sort comme essence de la démocratie

C'est là que la démocratie crée le trouble, ou plutôt c'est là qu'elle le révèle. [...] C'est là que la politique commence. Mais c'est là aussi qu'elle rencontre, sur la route qui veut séparer son excellence propre du seul droit de naissance, un étrange objet, [...] le tirage au sort, qui est la procédure démocratique par laquelle un peuple d'égaux décide de la distribution des places.

Le scandale est là : un scandale pour les gens de bien qui ne peuvent admettre que leur naissance, leur ancienneté ou leur science ait à s'incliner devant la loi du sort ; un scandale aussi pour les hommes de Dieu qui veulent bien que nous soyons démocrates, à condition que nous reconnaissons avoir dû pour cela tuer un père ou un pasteur, et être donc infiniment coupables, en dette inexpiable à l'égard de ce père. Or le [tirage au sort] nous montre qu'il n'est besoin, pour rompre avec le pouvoir de la filiation, d'aucun sacrifice ou sacrilège. Il y suffit d'un coup de dés. Le scandale est simplement celui-ci : parmi les titres à gouverner, il y en a un qui brise la chaîne, un titre qui se réfute lui-même[...]. Là est le trouble le plus profond signifié par le mot de démocratie. p. 47

La démocratie n'est pas le bon plaisir des esclaves ou des animaux. Elle est le bon plaisir du dieu, celui du hasard, soit d'une nature qui se ruine elle-même comme principe de légitimité. La démesure démocratique n'a rien à voir avec quelque folie consommatrice. Elle est simplement la perte de la mesure selon laquelle la nature donnait sa loi à l'artifice communautaire à travers les relations d'autorité qui structurent le corps social. Le scandale est celui d'un titre à gouverner entièrement disjoint de toute analogie avec ceux qui ordonnent les relations sociales, de toute analogie entre la convention humaine et l'ordre de la nature. C'est celui d'une supériorité fondée sur aucun autre principe que l'absence même de supériorité.

Démocratie veut dire d'abord cela: un «gouvernement» anarchique, fondé sur rien d'autre que l'absence de tout titre à gouverner. Mais il y a plusieurs manières de traiter ce paradoxe. On peut exclure simplement le titre démocratique puisqu'il est la contradiction de tout titre à gouverner. On peut aussi refuser que le hasard soit le principe de la démocratie, disjoindre démocratie et tirage au sort. Ainsi font nos modernes, experts, nous l'avons vu, à jouer alternativement de la différence ou de la similitude des temps. Le tirage au sort, nous disent-ils, convenait à ces temps anciens et à ces petites bourgades économiquement peu développées. Comment nos sociétés modernes faites de tant de rouages délicatement imbriqués pourraient-elles être gouvernées par des hommes choisis par le sort, ignorant la science de ces équilibres fragiles? Nous avons trouvé pour la démocratie des principes et des moyens plus appropriés : la représentation du peuple souverain par ses élus, la symbiose entre l'élite des élus du peuple et l'élite de ceux que nos écoles ont formés à la connaissance du fonctionnement des sociétés.

Mais la différence des temps et des échelles n'est pas le fond du problème. Si le tirage au sort paraît à nos «démocraties» contraire à tout principe sérieux de sélection des gouvernants, c'est que nous avons oublié en même temps ce que démocratie voulait dire et quel type de « nature » le tirage au sort voulait contrarier. Si, à l'inverse, la question de la part à lui accorder est restée vivace dans la réflexion sur les institutions républicaines et démocratiques de l'époque de Platon à celle de Montesquieu, si des républiques

aristocratiques et des penseurs peu soucieux d'égalité lui ont fait droit, c'est que le tirage au sort était le remède à un mal à la fois bien plus grave et bien plus probable que le gouvernement des incompetents : le gouvernement d'une certaine compétence, celle des hommes habiles à prendre le pouvoir par la brigue. Le tirage au sort a fait depuis lors l'objet d'un formidable travail d'oubli. Nous opposons tout naturellement la justice de la représentation et la compétence des gouvernants à son arbitraire et aux risques mortels de l'incompétence. Mais le tirage au sort n'a jamais favorisé les incompetents plus que les compétents. S'il est devenu impensable pour nous, c'est que nous sommes habitués à considérer comme toute naturelle une idée qui ne l'était certainement pas pour Platon et qui ne l'était pas davantage pour les constituants français ou américains d'il y a deux siècles : que le premier titre sélectionnant ceux qui sont dignes d'occuper le pouvoir soit le fait de le désirer. Pp 47-49

Pas de gouvernement juste sans part du hasard, c'est-à-dire sans part de ce qui contredit l'identification de l'exercice du gouvernement à celui d'un pouvoir désiré et conquis. Tel est le principe paradoxal qui se pose là où le principe du gouvernement est disjoint de celui des différences naturelles et sociales, c'est-à-dire là où il y a politique. Et tel est l'enjeu de la discussion platonicienne sur le «gouvernement du plus fort». Comment penser la politique si elle ne peut être ni la continuation des différences, c'est-à-dire des inégalités naturelles et sociales, ni la place à prendre pour les professionnels de la brigue? Mais quand le philosophe se pose la question, pour qu'il se la pose, il faut que la démocratie, sans avoir à tuer aucun roi ni aucun pasteur, ait déjà proposé la plus logique et la plus intolérable des réponses : la condition pour qu'un gouvernement soit politique, c'est qu'il soit fondé sur l'absence de titre à gouverner. [...]

La politique, de fait, commence là où l'on touche à la naissance, où la puissance des bien nés qui se réclamait de quelque dieu fondateur de tribu est déclarée pour ce qu'elle est : la puissance des propriétaires. pp. 50-51

La démocratie comme puissance fondatrice de l'hétérotopie⁴ nécessaire à la politique

Le critique des « penchants criminels » de la démocratie a donc raison sur un point : la démocratie signifie une rupture dans l'ordre de la filiation. Il oublie seulement que c'est justement cette rupture qui réalise, de la manière la plus littérale ce qu'il demande: une hétérotopie structurale du principe du gouvernement et du principe de la société. La démocratie n'est pas l'« illimitation » moderne qui détruirait l'hétérotopie nécessaire à la politique. Elle est au contraire la puissance fondatrice de cette hétérotopie, la limitation première du pouvoir des formes d'autorité qui régissent le corps social. P52

C'est cela d'abord que démocratie veut dire. La démocratie n'est ni un type de constitution, ni une forme de société. Le pouvoir du peuple n'est pas celui de la population réunie, de sa majorité ou des classes laborieuses. Il est simplement le pouvoir propre à ceux qui n'ont pas plus de titre à gouverner qu'à être gouvernés. De ce pouvoir-là on ne peut pas se débarrasser en dénonçant la tyrannie des majorités, la bêtise du gros animal ou la frivolité des individus consommateurs. Car il faut alors se débarrasser de la politique elle-même. Celle-ci n'existe que s'il y a un titre supplémentaire à ceux qui fonctionnent dans l'ordinaire des relations sociales. Le scandale de la démocratie, et du tirage au sort qui en est l'essence, est de révéler que ce titre ne peut être que l'absence de titre, que le gouvernement des sociétés ne peut reposer en dernier ressort que sur sa propre contingence.p. 54

Pour qu'il y ait politique, il faut un titre d'exception, un titre qui s'ajoute à ceux par lesquels les sociétés petites et grandes sont « normalement » régies et qui se ramènent en dernière analyse à la naissance et à la richesse, la richesse vise à son accroissement indéfini, mais elle n'a pas le pouvoir de s'excéder elle-même, la naissance y prétend, mais elle ne le peut qu'au prix de sauter de la filiation humaine à la filiation divine. Elle fonde alors le gouvernement des pasteurs, qui résout le problème, mais au prix de supprimer la politique. Reste l'exception ordinaire, le pouvoir du peuple, qui n'est pas celui de la population ou de sa majorité mais le pouvoir de n'importe qui, l'indifférence des capacités à occuper les positions de gouvernant et de gouverné. Le gouvernement politique a alors un fondement. Mais ce fondement en fait aussi bien une contradiction : la politique, c'est le fondement du pouvoir de gouverner dans son absence de fondement. Le gouvernement des États n'est légitime qu'à être politique. Il n'est politique qu'à reposer sur sa propre absence de fondement. C'est ce que la démocratie exactement entendue comme «loi du sort» veut dire. Les plaintes ordinaires sur la démocratie ingouvernable renvoient en dernière instance à ceci : la démocratie n'est ni une société à gouverner, ni un gouvernement de la société, elle est proprement cet ingouvernable sur quoi tout gouvernement doit en définitive se découvrir fondé. p. 56-57

4 Du grec *hétéros* : autre, différent et *topos* : lieu, plan, ordre

1 Régimes démocratique, oligarchique, monarchique (Hérodote)

LXXX. Cinq jours après le rétablissement de la tranquillité, les sept seigneurs [perses] qui s'étaient soulevés contre les mages tinrent conseil sur l'état actuel des affaires. Leurs discours paraîtront incroyables à quelques Grecs ; ils n'en sont pas cependant moins vrais. Otanes exhorta les Perses à mettre l'autorité en commun. « Je crois, dit-il, que l'on ne doit plus désormais confier l'administration de l'État à un seul homme, le gouvernement monarchique n'étant ni agréable ni bon. [...] Comment, en effet, la monarchie pourrait-elle être un bon gouvernement ? Le monarque fait ce qu'il veut, sans rendre compte de sa conduite. L'homme le plus vertueux, élevé à cette haute dignité, perdrait bientôt toutes ses bonnes qualités. Car l'envie naît avec tous les hommes, et les avantages dont jouit un monarque le portent à l'insolence. Or, quiconque a ces deux vices a tous les vices ensemble : tantôt il commet, dans l'ivresse de l'insolence, les actions les plus atroces, et tantôt par envie. Un roi devrait être exempt d'envie, du moins parce qu'il jouit de toutes sortes de biens ; mais c'est tout le contraire, et ses sujets ne le savent que trop par expérience. Il hait les plus honnêtes gens, et semble chagrin de ce qu'ils existent encore. Il n'est bien qu'avec les plus méchants. Il prête volontiers l'oreille à la calomnie ; il accueille les délateurs : mais ce qu'il y a de plus bizarre, si on le loue modestement, il s'en offense ; si, au contraire, on le recherche avec empressement, il en est pareillement blessé, et ne l'impute qu'à la plus basse flatterie ; enfin, et c'est le plus terrible de tous les inconvénients, il renverse les lois de la patrie, il attaque l'honneur des femmes, et fait mourir qui bon lui semble, sans observer aucune formalité. Il n'en est pas de même du gouvernement démocratique. Premièrement on l'appelle isonomie (l'égalité des lois) ; c'est le plus beau de tous les noms : secondement, il ne s'y commet aucun de ces désordres qui sont inséparables de l'État monarchique. Le magistrat s'y élit au sort ; il est comptable de son administration, et toutes les délibérations s'y font en commun. Je suis donc d'avis d'abolir le gouvernement monarchique, et d'établir le démocratique, parce que tout se trouve dans le peuple. » Telle fut l'opinion d'Otanes.

LXXXI. Mégabyse, qui parla après lui, leur conseilla d'instituer l'oligarchie. « Je pense, dit-il, avec Otanes, qu'il faut abolir la tyrannie, et j'approuve tout ce qu'il a dit à ce sujet. Mais quand il nous exhorte à remettre la puissance souveraine entre les mains du peuple, il s'écarte du bon chemin : rien de plus insensé et de plus insolent qu'une multitude pernicieuse ? en voulant éviter l'insolence d'un tyran, on tombe sous la tyrannie d'un peuple effréné. Y a-t-il rien de plus insupportable ? Si un roi forme quelque entreprise, c'est avec connaissance : le peuple, au contraire, n'a ni intelligence ni raison. Eh ! comment en aurait-il, lui qui n'a jamais reçu aucune instruction, et qui ne connaît ni le beau, ni l'honnête, ni le décent ? Il se jette dans une affaire, tête baissée et sans jugement, semblable à un torrent qui entraîne tout ce qu'il rencontre sur son passage. Puissent les ennemis des Perses user de la démocratie ! Pour nous, faisons choix des hommes les plus vertueux ; mettons-leur la puissance entre les mains : nous serons nous-mêmes de ce nombre ; et, suivant toutes les apparences, des hommes sages et éclairés ne donneront que d'excellents conseils. »

LXXXII. Tel fut l'avis de Mégabyse. Darius parla le troisième, et proposa le sien en ces termes : « L'avis de Mégabyse contre la démocratie me paraît juste et plein de sens ; il n'en est pas de même de ce qu'il a avancé en faveur de l'oligarchie. Les trois sortes de gouvernements que l'on puisse proposer, le démocratique, l'oligarchique et le monarchique, étant aussi parfaits qu'ils peuvent l'être, je dis que l'état monarchique l'emporte de beaucoup sur les deux autres ; car il est constant qu'il n'y a rien de meilleur que le gouvernement d'un seul homme, quand il est homme de bien. Un tel homme ne peut manquer de gouverner ses sujets d'une manière irrépréhensible : les délibérations sont secrètes, les ennemis n'en ont aucune connaissance. Il n'en est pas ainsi de l'oligarchie : ce gouvernement étant composé de plusieurs personnes qui s'appliquent à la vertu dans la vue du bien public, il naît ordinairement entre elles des inimitiés particulières et violentes. Chacun veut primer, chacun veut que son opinion prévale : de là les haines réciproques et les séditions ; des séditions on passe aux meurtres, et des meurtres on revient ordinairement à la monarchie. Cela prouve combien le gouvernement d'un seul est préférable à celui de plusieurs. D'un autre côté, quand le peuple commande, il est impossible qu'il ne s'introduise beaucoup de désordre dans un État. La corruption, une fois établie dans la république, ne produit point des haines entre les méchants ; elle les unit, au contraire, par les liens d'une étroite amitié : car ceux qui perdent l'État agissent de concert et se soutiennent mutuellement. Ils

continuent toujours à faire le mal, jusqu'à ce qu'il s'élève quelque grand personnage qui les réprime en prenant autorité sur le peuple. Cet homme se fait admirer, et cette admiration en fait un monarque ; ce qui nous prouve encore que, de tous les gouvernements, le monarchique est le meilleur : mais enfin, pour tout dire en peu de mots, d'où nous est venue la liberté ? de qui la tenons-nous ? du peuple, de l'oligarchie, ou d'un monarque ? Puisqu'il est donc vrai que c'est par un seul homme que nous avons été délivrés de l'esclavage, je conclus qu'il faut nous en tenir au gouvernement d'un seul : d'ailleurs on ne doit point renverser les lois de la patrie lorsqu'elles sont sages; cela serait dangereux. »

LXXXIII. Tels furent les trois sentiments proposés. Le dernier fut approuvé par les quatre d'entre les sept qui n'avaient point encore opiné. Alors Otanes, qui désirait ardemment d'établir l'isonomie, voyant que son avis n'avait point prévalu, se leva au milieu de l'assemblée, et parla ainsi : « Perses, puisqu'il faut que l'un de nous devienne roi, soit que le sort ou les suffrages de la nation le placent sur le trône, soit qu'il y monte par quelque autre voie, vous ne m'aurez point pour concurrent ; je ne veux ni commander ni obéir : je vous cède l'empire, et je m'en retire, à condition cependant que je ne serai sous la puissance d'aucun de vous, ni moi, ni les miens, ni mes descendants à perpétuité. » [...]

LXXXIV. Les six autres Perses consultèrent ensemble sur le moyen d'élire un roi de la manière la plus juste. [...] il fut décidé que, le lendemain matin, ils se rendraient à cheval devant la ville, et qu'on reconnaîtrait pour roi celui dont le cheval hennirait le premier au lever du soleil.

Hérodote (-480 / vers -425) *Histoires* livre III §§ 80-84

2 Programme du Conseil national de la Résistance du 15 mars 1944

ou Les Jours Heureux (Titre de la 1ère édition)

LE CONTENU DU PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la Résistance n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée.

Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la Libération. Ce n'est, en effet, qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la Nation, que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité.

Aussi les représentants des organisations de la Résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R., délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste.

I - PLAN D'ACTION IMMÉDIATE

Les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R.

Expriment leur angoisse devant la destruction physique de la Nation que l'opresseur hitlérien poursuit avec l'aide des hommes de Vichy, par le pillage, par la suppression de toute production utile aux Français, par la famine organisée, par le maintien dans les camps d'un million de prisonniers, par la déportation d'ouvriers au nombre de plusieurs centaines de milliers, par l'emprisonnement de 300.000 Français et par l'exécution des patriotes les plus valeureux, dont déjà plus de 50.000 sont tombés pour la France.

Ils proclament leur volonté de délivrer la patrie en collaborant étroitement aux opérations militaires que l'armée française et les armées alliées entreprendront sur le continent, mais aussi de hâter cette libération, d'abrèger les souffrances de notre peuple, de sauver l'avenir de la France en intensifiant sans cesse et par tous les moyens la lutte contre l'envahisseur et ses agents, commencée dès 1940.

Ils adjurent les gouvernements anglais et américain de ne pas décevoir plus longtemps l'espoir et la confiance que la France, comme tous les peuples opprimés de l'Europe, a placés dans leur volonté d'abattre l'Allemagne nazie, par le déclenchement d'opérations militaires de grande envergure qui assureront, aussi vite que possible, la libération des territoires envahis et permettront ainsi aux Français qui sont sur notre sol de se joindre aux armées alliées pour l'épreuve décisive.

Ils insistent auprès du Comité Français de la Libération Nationale pour qu'il mette tout en œuvre afin d'obtenir les armes nécessaires et de les mettre à la disposition des patriotes. Ils constatent que les Français qui ont su organiser la résistance ne veulent pas et d'ailleurs ne peuvent pas se contenter d'une attitude passive dans l'attente d'une aide extérieure, mais qu'ils veulent faire la guerre, qu'ils veulent et qu'ils doivent développer leur résistance armée contre l'envahisseur et contre l'opresseur.

Ils constatent, en outre, que la Résistance Française doit ou se battre ou disparaître ; qu'après avoir agi de façon défensive, elle a pris maintenant un caractère offensif et que seuls le développement et la généralisation de l'offensive des Français contre l'ennemi lui permettront de subsister et de vaincre.

Ils constatent enfin que la multiplication des grèves, l'ampleur des arrêts de travail le 11 Novembre qui, dans beaucoup de cas, ont été réalisés dans l'union des patrons et des ouvriers, l'échec infligé au plan de déportation des jeunes français en Allemagne, le magnifique combat que mènent tous les jours, avec l'appui des populations, dans les Alpes, dans le Massif Central, dans les Pyrénées et dans les Cévennes, les jeunes Français des maquis, avant garde de l'armée de la Libération, démontrent avec éclat que notre peuple est tout entier engagé dans la lutte et qu'il doit poursuivre et accroître cette lutte.

En conséquence, les représentants des organisations de résistance, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R.

Déclarent que c'est seulement par l'organisation, l'intensification de la lutte menée par les forces armées, par les organisations constituées, par les masses, que pourra être réalisée l'union véritable de toutes les forces patriotiques pour la réalisation de la libération nationale inséparable, comme l'a dit le Général De Gaulle, de l'insurrection nationale qui, ainsi préparée, sera dirigée par le C.N.R, sous l'autorité du C.F.L.N, dès que les circonstances politiques et militaires permettront d'assurer, même au prix de lourds sacrifices, son succès.

Ils ont l'espoir que les opérations de la Libération du pays, prévues par le plan de l'état major interallié, pourront ainsi être, le cas échéant, avancées grâce à l'aide apportée par les Français dans la lutte engagée contre l'ennemi commun, ainsi que l'a démontré l'exemple glorieux des patriotes corses.

Ils affirment solennellement que la France qui, malgré l'armistice, a poursuivi sans trêve la guerre, entend plus que jamais développer la lutte pour participer à la libération et à la victoire.

Pour mobiliser les ressources immenses d'énergie du peuple français, pour les diriger vers l'action salvatrice dans l'union de toutes les volontés, le C.N.R décide :

D'inviter les responsables des organisations déjà existantes à former des comités de villes et de villages, d'entreprises, par la coordination des formations qui existent actuellement, par la formation de comités là où rien n'existe encore et à enrôler les patriotes non organisés.

Tous ces comités seront placés sous la direction des comités départementaux de la libération (C.D.L). Ils seront soumis à l'autorité des C.D.L qui leur transmettront, comme directives, la plate-forme d'action et la ligne politique déterminée par le C.N.R.

Le but des ces comités sera, à l'échelon communal, local et d'entreprise, de faire participer de façon effective tous les Français à la lutte contre l'ennemi et contre ses agents de Vichy, aussi bien par la solidarité et l'assistance active à l'égard des patriotes sous l'impulsion et le soutien donnés aux revendications vitales de notre peuple. Par dessus tout, leur tâche essentielle sera de mobiliser et d'entraîner les Français qu'ils auront su grouper à l'action armée pour la Libération.

Ces comités devront, selon les circonstances et en se conformant aux instructions données par les C.D.L, appuyer et guider toutes les actions menées par les Français contre toutes les formes d'oppression et d'exploitation imposées par l'ennemi, de l'extérieur et de l'intérieur.

Ces comités devront :

- 1) Développer la lutte contre la déportation et aider les réfractaires à se cacher, à se nourrir, à se vêtir et à se défendre, enlevant ainsi des forces à l'ennemi et augmentant le potentiel humain de la résistance ;
- 2) Traquer et punir les agents de la Gestapo et de la Milice de DARNAND ainsi que les mouchards et les traîtres ;
- 3) Développer l'esprit de lutte effective en vue de la répression des nazis et des fascistes français ;
- 4) Développer, d'une part, la solidarité envers les emprisonnés et déportés ; d'autre part, la solidarité envers les familles de toutes les victimes de la terreur hitlérienne et vichyssoise ;
- 5) En accord avec les organisations syndicales résistantes, combattre pour la vie et la santé des Français pour une lutte quotidienne et incessante, par des pétitions, des manifestations et des grèves, afin d'obtenir l'augmentation des salaires et traitements, bloqués par Vichy et les Allemands, et des rations alimentaires et attributions de produits de première qualité, réduites par la réglementation de Vichy et les réquisitions de l'ennemi, de façon à rendre à la population un minimum de vital en matière d'alimentation, de chauffage et d'habillement ;
- 6) Défendre les conditions de vie des anciens combattants, des prisonniers, des femmes de prisonniers, en organisant la lutte pour toutes les revendications particulières ;
- 7) Mener la lutte contre les réquisitions de produits agricoles, de matières premières et d'installations industrielles pour le compte de l'ennemi ; saboter et paralyser la production destinée à l'ennemi et ses transports par routes, par fer et par eau ;
- 8) Défendre à l'intérieur de la corporation agricole les producteurs contre les prélèvements excessifs, contre les taxes insuffisantes, et lutter pour le remplacement des syndicats à la solde de Vichy et de l'Allemagne par des paysans dévoués à la cause de la paysannerie française.

Tout en luttant de cette façon et grâce à l'appui de solidarité et de combativité que développe cette lutte, les comités de villes, de villages et d'entreprises devront en outre :

- a) Renforcer les organisations armées des Forces Françaises de l'Intérieur par l'accroissement des groupes de patriotes : groupes francs, francs-tireurs et partisans, recrutés en particulier parmi les réfractaires ;
- b) En accord avec les états majors nationaux, régionaux et départementaux des F.F.I, organiser des milices patriotiques dans les villes, les campagnes et les entreprises, dont l'encadrement sera facilité par des ingénieurs, techniciens, instituteurs, fonctionnaires et cadres de réserve, et qui sont destinés à défendre l'ordre public, la vie et les biens des Français contre la terreur et la provocation, assurer et maintenir l'établissement effectif de l'autorité des Comités départementaux de la Libération sur tout ce qui aura été ou sera créé dans ce domaine pour le strict rattachement aux F.F.I dont l'autorité et la discipline doivent être respectées par tous.

Pour assurer la pleine efficacité des mesures énoncées ci-dessus, le C.N.R prescrit de l'état major national des Forces Françaises de l'Intérieur, tout en préparant minutieusement la coopération avec les Alliés en cas de débarquement, doit :

- 1) Donner ordre à toutes les formations des F.F.I de combattre dès maintenant l'ennemi en harcelant ses troupes, en paralysant ses transports, ses communications et ses productions de guerre, en capturant ses dépôts d'armes et de munitions afin d'en pourvoir les patriotes encore désarmés ;
- 2) Faire distribuer les dépôts d'armes encore inutilisés aux formations jugées par lui les plus aptes à se battre utilement dès à présent et dans l'avenir immédiat ;
- 3) Organiser de façon rationnelle la lutte suivant un plan établi avec les autorités compétentes à l'échelon régional, départemental ou local, pour obtenir le maximum d'efficacité ;
- 4) Coordonner l'action militaire avec l'action de résistance de la masse de la nation en proposant pour but aux organisations régionales paramilitaires d'appuyer et de protéger les manifestations patriotiques, les mouvements revendicatifs des femmes de prisonniers, des paysans et des ouvriers contre la police hitlérienne, d'empêcher les réquisitions de vivres et d'installations industrielles, les rafles organisées contre les réfractaires et les ouvriers en grève et défendre la vie et la liberté de tous les Français contre la barbare oppression de l'occupant provisoire.

Ainsi, par l'application des décisions du présent programme d'action commune, se fera, dans l'action, l'union étroite de tous les patriotes, sans distinction d'opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Ainsi se

constituera dans la lutte une armée expérimentée, rompue au combat, dirigée par des cadres éprouvés devant le danger, une armée capable de jouer son rôle lorsque les conditions de l'insurrection nationale seront réalisées, armée qui élargira progressivement ses objectifs et son armement.

Ainsi, par l'effort et les sacrifices de tous, sera avancée l'heure de la libération du territoire national ; ainsi la vie de milliers de Français pourra être sauvée et d'immenses richesses pourront être préservées.

Ainsi dans le combat se forgera une France plus pure et plus forte capable d'entreprendre au lendemain de la libération la plus grande œuvre de reconstruction et de rénovation de la patrie.

II - MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1) Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2) Afin de veiller au châtiement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3) Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'axe et par leurs ressortissants, dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

4) Afin d'assurer :

l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;

la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;

la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;

la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;

l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;

le respect de la personne humaine ;

l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5) Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) Sur le plan économique :

l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;

une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes ;

l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;

le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;

le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;

le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) Sur le plan social :

le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;

un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;

la garantie du pouvoir d'achat national pour une politique tendant à une stabilité de la monnaie ;

la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;

un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;

la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;

l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accès à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;

une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;

le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste.

c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation.

Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du C.F.L.N et de son président le général De Gaulle !

En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que VIVE LA FRANCE !

3 Théorie et mise en application en Grande Bretagne de la Troisième voie (C. Mouffe)

Giddens et la troisième voie

L'acteur principal de cette scène est Giddens, auquel on reconnaît communément d'avoir posé les bases intellectuelles d'un centre-gauche que l'on appelle «la troisième voie». Dans deux ouvrages, *La Troisième Voie* et *La Troisième Voie face à ses critiques* publiés respectivement en 1998 et 2000, il tente de tirer les conséquences de sa théorie sociologique pour définir une politique pratique et soumet toute une série de propositions en vue de «redéfinir la social-démocratie après la mort du socialisme ». Un examen minutieux de ces propositions nous offre un point de vue privilégié pour tester l'impact de l'approche post-politique sur la pratique de la politique.

La social-démocratie, pour Giddens, doit prendre acte de la fin du monde bipolaire et de l'échec du modèle communiste. Selon lui, l'identité des socio-démocrates a été fragilisée par l'effondrement du communisme car, bien qu'ils se soient définis en opposition au communisme, les socio-démocrates partageaient certaines de ses conceptions. L'heure était donc venue d'une refonte théorique radicale. Cela exige, à le suivre, de se confronter à cinq dilemmes: (1) les implications de la mondialisation; (2) les conséquences de l'expansion de l'individualisme; (3) la perte de sens de la division gauche/droite ; (4) le fait que la politique se joue désormais en dehors des mécanismes traditionnels de la démocratie; (5) le besoin de prendre en compte les problèmes écologiques (Anthony GIDDENS, *La Troisième Voie. Le renouveau > la social-démocratie* (1998), Paris, Seuil, 2002, p. 45.).

Le fond de sa thèse est que la configuration actuelle de la mondialisation a considérablement affaibli le modèle keynésien de gestion économique, lequel était la pierre angulaire de la social-démocratie. De surcroît, avec la déroute du socialisme comme théorie de la gestion économique, l'une des principales lignes de fracture entre la gauche et la droite a disparu. Les socio-démocrates doivent accepter l'idée qu'il n'existe pas d'alternative au capitalisme. À l'appui de sa théorie de la modernisation réflexive, Giddens critique la social-démocratie dans sa forme classique à cause de la centralité qu'elle confère à l'État dans la vie sociale et économique et de sa méfiance envers la société civile. C'est ce qui la rend si inapte à saisir la nature du nouvel individualisme, accusé de détruire les valeurs communes et l'engagement des citoyens. Voyant d'un mauvais œil la montée des processus d'individualisation, les socio-démocrates ne parviennent pas à percevoir le potentiel de démocratisation que ces processus recèlent. Ils s'accrochent aux institutions traditionnelles de l'État-providence, sans voir que le concept de provision collective doit être repensé et que, dans la mesure où nous vivons à présent de manière plus ouverte et réflexive, il nous faut trouver un nouvel équilibre entre la responsabilité individuelle et collective.

Selon Giddens, « le but ultime de la politique de la troisième voie devrait être d'aider les citoyens à se frayer un chemin à travers les révolutions majeures de notre temps : *la mondialisation, les transformations de la vie, nos relations avec la nature*» (Ibid.,p. 77.). Il prône une attitude positive face à la mondialisation, conçue comme un phénomène large et non pas simplement comme un marché global. Il adhère à la liberté de marché et invite à maîtriser ses effets destructeurs par un véritable souci de justice sociale. Finalement, il affirme qu'il faut renoncer au collectivisme et que l'expansion de l'individualisme doit s'accompagner d'une extension des obligations individuelles. Ce qui est en jeu, c'est la création d'un nouveau rapport entre l'individu et la communauté dont le mot d'ordre serait: «Pas de droits sans responsabilités.» La politique de la troisième voie a également un autre credo: «Pas d'autorité sans démocratie. » Dans une société posttraditionnelle, explique Giddens, la démocratie est le seul moyen de justifier l'autorité; c'est pourquoi il insiste sur la nécessité de créer de la confiance active pour maintenir la cohésion sociale et soutenir la solidarité sociale dans des contextes de modernisation réflexive.

Pour qu'un approfondissement de la démocratie soit possible, il est besoin, selon lui, de réformer l'État et le gouvernement afin qu'ils agissent de concert avec la société civile. Les réformes qu'il défend comprennent la décentralisation, l'expansion du rôle de l'espace public, des mesures favorisant l'efficacité administrative, de nouvelles expérimentations démocratiques au-delà des processus électoraux traditionnels et une intervention accrue dans le domaine de la gestion du risque. La politique de la troisième voie ambitionne ainsi de créer un nouvel État démocratique qui agirait en étroite coopération avec la société civile dans le cadre d'une nouvelle économie mixte que Giddens décrit en ces termes : « La nouvelle économie mixte cherche plutôt à créer une synergie entre les secteurs public et privé, recourant au dynamisme des marchés tout en gardant à l'esprit l'intérêt public. Cela implique deux équilibres: l'un entre la régulation et la

déréglementation, aux niveaux local, national et transnational, et l'autre entre l'économique et le non-économique dans le fonctionnement de la société. (*Ibid.*, p. 110-111.) » L'État-providence n'a pas vocation à disparaître, mais le rapport qui existe entre le risque et la sécurité doit être renversé afin de créer une société de «preneurs de risque responsables». De même faut-il redéfinir la redistribution en termes de «redistribution de possibilités».

La définition que Giddens donne de la politique de la troisième voie comme d'une «politique *one-nation*» m'intéresse particulièrement, parce qu'elle met bien en lumière la nature non conflictuelle de son projet politique. Cela s'accorde évidemment avec les principes centraux de sa théorie sociologique qui, nous l'avons vu, efface la dimension d'antagonisme du politique. Dans les sociétés post-traditionnelles, il existe bien des désaccords, mais on peut les surmonter à travers le dialogue et l'éducation ; ces divergences ne sont pas l'expression de conflits fondamentaux et la société n'est plus marquée par la division des classes. C'est précisément le concept de classe que sa «politique de la vie» entend abolir et remplacer par des questions de « modes de vie ».

Il est aussi intéressant de souligner que Giddens désigne ce nouvel État démocratique comme «l'État sans ennemi»; une grande partie de son argumentation repose sur l'idée qu'avec la fin de l'ère bipolaire les États aujourd'hui n'affrontent plus des ennemis mais des dangers. D'où la nécessité de chercher d'autres sources de légitimité, en dehors de celles que fournissait la menace de la guerre. Ces considérations furent évidemment publiées avant les événements du 11 septembre 2001; l'éclatement de la «guerre contre le terrorisme» les rend aujourd'hui définitivement obsolètes. J'imagine toutefois que Giddens a voulu rester fidèle à sa position en expliquant ces événements comme des régressions temporaires causées par les réactions des fondamentalistes aux progrès de la modernisation réflexive.

Comment évaluer ses propositions politiques? Giddens prétend contribuer à un renouveau de la social-démocratie, mais il est clair que ce supposé renouveau implique fondamentalement que le projet social-démocratique se renie lui-même pour accepter le développement actuel du capitalisme. Il s'agit là d'un changement drastique, dans la mesure où la social-démocratie a toujours cherché à combattre les inégalités et l'instabilité systématiques générées par le capitalisme. Mais ayant décrété qu'il n'existait aucune alternative au capitalisme, Giddens se sent en droit de renoncer à cette dimension, prétendument obsolète. Il néglige simplement les connexions systémiques qui existent entre les forces du marché mondial et les nombreux problèmes - de l'exclusion aux risques environnementaux - que sa politique prétend affronter. C'est seulement à cette condition qu'il peut envisager une « politique dialogique » qui transcende le modèle adversarial et soit en mesure de produire des solutions qui bénéficient à l'ensemble des secteurs de la société. Cette perspective post-politique consensuelle se caractérise par une mise à l'écart des conflits fondamentaux et par un refus de toute analyse critique du capitalisme moderne. C'est la raison pour laquelle elle est incapable de concurrencer l'hégémonie du néolibéralisme.

Le « renouveau » travailliste de la social-démocratie

Cette adéquation entre l'hégémonie néolibérale et la « troisième voie » apparaît nettement lorsqu'on examine la façon dont les propositions de Giddens pour une nouvelle social-démocratie ont influencé la politique du New Labour. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans une analyse détaillée des différentes politiques du gouvernement Blair; il suffit d'indiquer la principale orientation qui fut la sienne. La question que je pose est la suivante : jusqu'à quel point la politique de ce prétendu « centre radical » est-elle radicale et quel genre de consensus a-t-elle cherché à mettre en place ? La réponse est vraiment accablante. Comme l'a bien montré Stuart Hall («New Labour's Double-Shuffle», *Soundings*, n° 24, automne 2003), plutôt que de défier l'hégémonie néolibérale mise en place par dix-huit années de thatchérisme, le Parti travailliste a repris le programme du thatchérisme là où il s'était arrêté. Blair a choisi de s'adapter au néolibéralisme, bien que d'une manière différente. Son projet a consisté à fondre la social-démocratie dans le néolibéralisme. La stratégie à long terme du Parti travailliste a été, écrit Hall, de «transformer la social-démocratie en une variante du néolibéralisme». Certains des objectifs sociaux-démocrates, comme la redistribution ou l'amélioration des services publics par exemple, sont bien présents, mais subordonnés à l'agenda néolibéral qui vise à libérer l'économie d'entreprise des régulations que les précédents gouvernements socio-démocrates avaient imposées pour contrôler le capitalisme. L'État-providence a été «modernisé» par l'introduction de marchés internes et la diffusion de techniques de management promouvant les «valeurs entrepreneuriales» clés que sont l'efficacité, le choix et la sélectivité. Certes, l'État n'est pas perçu comme un ennemi, comme le veut le néolibéralisme, mais son rôle a été complètement transformé. Il ne consiste plus à « aider les moins

privilegiés ou les moins puissants dans une société qui produit "naturellement" de grands écarts de richesse, de pouvoir et d'opportunité, mais à aider les individus à pourvoir eux-mêmes à tous leurs besoins sociaux - santé, instruction, environnement, voyage, logement, éducation des enfants, sécurité de l'emploi, retraites, etc. (John Gray, «Blair's Project in Retrospect » *International Affairs*, n° 1, janvier 2004, p. 43). Voilà ce que le Parti travailliste entend par «gouvernement actif».

John Gray, qui insiste également sur l'importance de l'idéologie néolibérale et le culte du marché dans la formation intellectuelle du Parti travailliste, considère que, sur le terrain des privatisations, Blair est même allé plus loin que ce que Thatcher aurait pu imaginer. Il donne en exemple l'introduction des logiques du marché dans le système judiciaire et l'administration pénitentiaire, et écrit : «Là, le marché pénétrait au cœur même de l'État – ce que, du temps de Thatcher, seuls les *think tanks* de droite encourageaient.» (ibid). Il estime que Blair a également surpassé Thatcher en matière de dérégulation des services postaux et dans l'introduction des logiques du marché dans la Sécurité sociale.

En abandonnant le combat pour l'égalité, le Parti travailliste signifiait clairement qu'il renonçait à son identité de gauche. Le principe du parti est devenu d'offrir du «choix». Les classes ont disparu; les termes clés sont donc à présent ceux d'«inclusion» et d'«exclusion». La société est conçue comme étant fondamentalement composée de classes moyennes; ne font exception à cette règle qu'une petite élite d'ultra-riches d'un côté et d'«exclus» de l'autre. Cette représentation de la structure sociale forme la base du « consensus au centre » que défend le Parti travailliste. Ce qui correspond, bien entendu, au principe selon lequel les sociétés « post-traditionnelles » ne sont plus structurées au travers de rapports de pouvoir inégaux. En redéfinissant les inégalités structurelles systématiquement produites par le marché en termes d'«exclusion», on se dispense d'une analyse structurelle de leurs causes et on évite ainsi la question fondamentale de savoir quels changements il faudrait opérer dans les rapports de pouvoir pour les combattre efficacement. Ce n'est qu'à cette condition toutefois qu'une social-démocratie « modernisée » peut s'écarter de l'identité traditionnelle de la gauche et se situer « au-delà de la gauche et de la droite ».

L'une des voies défendues par Giddens pour dépasser le vieux clivage droite/gauche consiste à établir des partenariats entre l'État et la société civile. Cette idée a été adoptée avec enthousiasme pour le Parti travailliste à travers des «partenariats public-privé» (PPP), dont les conséquences furent désastreuses pour les services publics. A-t-on besoin de rappeler l'histoire catastrophique des chemins de fer? L'échec du projet de confier à des compagnies privées les rênes d'une part vitale du système de transport fut si évident que l'État fut contraint de faire marche arrière. Cela ne semble pourtant pas avoir entamé la ferveur du Parti travailliste pour les PPP, qu'il cherche encore à imposer dans de nombreux autres domaines. La stratégie PPP est bien sûr emblématique de la troisième voie : ni l'État (gauche) ni le secteur privé (droite), mais leur partenariat prétendument harmonieux, avec un État qui investit de l'argent et des entrepreneurs qui raffent la mise et, évidemment, des citoyens (des « consommateurs » dans le langage du New Labour) qui en pâtissent !

Voilà comment une social-démocratie soi-disant renouvelée a produit une «variante social-démocratique du néolibéralisme» (Hall). L'exemple du Parti travailliste montre bien que le refus de reconnaître qu'une société est toujours constituée hégémoniquement à travers une certaine structure de rapports de pouvoir conduit à se résigner à l'hégémonie existante et à rester piégé dans sa configuration de forces. C'est le résultat logique d'un «consensus au centre» qui prétend avoir dépassé le modèle adversarial. Au lieu d'être le terrain sur lequel prend place un débat agonistique entre des politiques de gauche et des politiques de droite, la politique est devenue le domaine des *spin doctors*. Parce qu'il n'existe plus de différences fondamentales entre eux, les partis essaieront de vendre leurs produits au moyen d'un savant marketing mis au point par des agences de publicité. Il en résulte une désaffection croissante envers la politique et une chute vertigineuse de la participation électorale. Combien de temps encore avant que les citoyens ne perdent entièrement foi dans le processus démocratique ?

Chantal Mouffe *L'illusion du consensus* pp 86-96